

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1960

25 août 2011

SOMMAIRE

BNP Paribas	94037	EIE S.A.	94069
CEP III Co-Investment S.à r.l. SICAR	94038	Electro Mechanical Enterprise S.A.	94077
CEP III Co-Investment S.à r.l. SICAR	94049	Eugénie S.A.	94078
CGPA Ré	94038	Eurostar Diamonds International S.A. ...	94078
Couquelet International S.A.	94039	Exelon Nuclear Partners International S.à r.l.	94040
CPI Gulbinai S.à r.l.	94039	Finacap Holding S.A.	94079
CPP Lux S.à r.l.	94039	Finacap S.A.	94079
Creasol S.A.	94038	Financial Solutions Holding S.A.	94079
CS Lux Invest S.A.	94040	Financial Solutions Holding S.A., SPF	94079
Dai Nippon International S.A.	94063	FINDEV S.A., société de gestion de patri- moine familial	94079
Danaher Luxembourg Finance S.A.	94040	Fiparic	94079
Datatec International S.A.	94067	Fiparic S.A., SPF	94079
Deka International S.A.	94063	First Data International Luxembourg V S.à r.l.	94078
Deka International S.A.	94064	Foresight VCT (Lux) 1 S.à r.l.	94050
Deka International S.A.	94050	Fortan European Investments S.A.	94078
Deka International S.A.	94038	Forum European Realty Income S.à r.l. ..	94080
Deka International S.A.	94048	Full S.A.	94080
Deka International S.A.	94049	Full S.A.	94080
Deka International S.A.	94049	Global Energy Solar Investments S.à r.l.	94069
Deka International S.A.	94050	Kidde Luxembourg Holdings S.à r.l.	94034
Deka International S.A.	94063	KLHS Holdings Ireland S.à r.l.	94064
Deka International S.A.	94067	Oteli Europe Management S.à r.l.	94049
Delfin Invest S.A.	94068	Passion Pneu Europe S.A.	94049
DeltaFotovoltaica Issuer S.A.	94063	UCF Holding S.à r.l.	94080
Dialna S.A.	94069	Van Der Beek I.T. S.à r.l.	94037
Dialna S.A., SPF	94069	Vinama Invest S.A.	94037
Districal S.A.	94068	Wat & Ko S.A.	94034
DUVAL INVESTMENTS S.A., société de gestion de patrimoine familial	94068	Web Technologies Group S.A.	94034
Edgar S.A.	94064		
Edmond de Rothschild Euroopportunities II S.C.A., SICAR	94068		
Edmond de Rothschild Euroopportunities S.C.A., SICAR	94069		

Wat & Ko S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 370, route de Longwy.
R.C.S. Luxembourg B 105.571.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

STRATEGO TRUST S.A.

Domiciliataire

Référence de publication: 2011091291/11.

(110102739) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2011.

Web Technologies Group S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-7220 Walferdange, 47, route de Diekirch.
R.C.S. Luxembourg B 134.430.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011091292/10.

(110101833) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2011.

Kidde Luxembourg Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 23.010,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 96.074.

CLOTURE DE LIQUIDATION

In the year two thousand and eleven, on the tenth day of May.

Before Maître Francis Kessler, notary residing in Esch/Alzette, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held an extraordinary general meeting of the sole shareholder of "Kidde Luxembourg Holdings S.à r.l.", a "société à responsabilité limitée", having its registered office at 5, Rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg trade and companies register under number B 96074 (the "Company"), incorporated by a notarial deed enacted on 17 September 2003, published in Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 1156 of 5th November 2003 and most recently amended by a notarial deed enacted on 1st August 2008, published in Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 133 of 21 January 2009.

There appeared:

The sole shareholder of the Company, UT Luxembourg Holding I S.à r.l., a company incorporated under the laws of Luxembourg, with registered office at 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg (the "Sole Shareholder"), duly represented by Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, private employee, with professional address in Esch/Alzette, 5, rue Zénon Bernard, by virtue of a proxy given under private seal.

The above-mentioned proxy, being initialled "ne varietur" by the appearing party and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The Sole Shareholder declared and requested the notary to act that:

I. - All the 767 shares of the Company with a nominal value of USD 30 each, representing the whole share capital of the Company, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda.

II. - The agenda of the meeting is the following:

Agenda

1. Waiving of convening notice right;
2. Approval of the dissolution and liquidation of the Company; and
3. Miscellaneous.

First resolution

The Sole Shareholder waives its right to prior notice of the current meeting; it acknowledges being sufficiently informed beforehand of the agenda and considers being validly convened and therefore agrees to deliberate and vote upon all the

items of the agenda. The Sole Shareholder resolves further that all documentation produced to the meeting has been put at its disposal within a sufficient period of time in order to allow it to examine carefully each document.

Second resolution

It is resolved to approve the liquidation of the Company:

- The share capital of the Company is fixed at USD 23,010 divided into 767 shares with a nominal value of USD 30 each and is entirely subscribed and fully paid up.

- The Sole Shareholder is the sole owner of all the shares of the Company.

- The Sole Shareholder, (i) approves the balance sheet and the profit and loss account of the Company attached hereto as schedule A ("Schedule A"), (ii) gives discharge to the managers of the Company, i.e. Mr. Gérard Becquer, Mr. Evan Smith and Mr. Wolfgang Ott for the performance of their mandate as managers of the Company until the holding of the present deed and (iii) declares the anticipated dissolution of the Company with immediate effect.

- The Sole Shareholder appoints itself as liquidator of the Company and will have full powers to sign, execute and deliver any acts and any documents, to make any declaration and to do anything necessary or useful so as to bring into effect the purposes of this act.

The Sole Shareholder, in its capacity as liquidator of the Company, declares that:

(i) the Company no longer carries out any activity,

(ii) all rights, title, interest and obligations in and with respect to the existing assets of the Company, as described in Schedule A, are hereby assigned, transferred and conveyed to the Sole Shareholder, which has acknowledged and consented to this assignment and,

the Sole Shareholder undertakes to ensure, in its capacity as liquidator, that any formalities required to implement the transfer of any cash at bank owned by the Company are duly complied with;

(iii) all rights, title, interest and obligations in and with respect to the existing liabilities of the Company, as described in Schedule A, are hereby assumed, transferred and conveyed to the Sole Shareholder which has acknowledged and consented to this transfer; any outstanding liabilities in relation to the closure of the liquidation are duly supplied with and the Sole Shareholder irrevocably undertakes to assume and to settle any presently unknown and unpaid liability of the dissolved Company;

(iv) the Sole Shareholder will take any required action to transfer the funds that are in the bank account of the Company, to close the said bank account and fulfil any formality necessary to transfer all the liabilities of the Company, it having been given all powers to that effect.

- The Sole Shareholder declares that the liquidation of the Company is closed.

- The books and documents of the Company will be kept for a period of 5 (five) years in Luxembourg at the registered office of the Company, 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

The share register of the Company has been cancelled.

- The Sole Shareholder of the Company also resolves to grant all powers to any employee or member of Noble & Scheidecker and of Alter Domus, with full power of sub delegation, in order:

(i) to proceed to the filings and publications as required by Article 151 of the Law of 10 August 1915 concerning commercial companies as amended;

(ii) to do and to execute any document or notices with respect to the filings and publications referred to here above, and more generally to do, perform and execute any action or document necessary or simply useful for the purpose of the closure of the Company's liquidation.

Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which were to be borne by the Company or which would be charged to it in connection with the present deed, had been estimated at about one thousand two hundred euro (€ 1,200.-).

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Esch/Alzette, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, he signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille onze, le dixième jour de mai.

Par devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch/Alzette, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de l'associé unique de "Kidde Luxembourg Holdings S.à r.l." une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 5, Rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand-Duché de

Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 96074 (la «Société»), constituée suivant un acte notarié du 17 septembre 2003, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations numéro 1156 du 5 novembre 2003 et modifié pour la dernière fois par un acte notarié du 1 août 2008, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations numéro 133 du 21 janvier 2009.

A comparu:

L'associé unique de la Société, UT Luxembourg Holding I S.à r.l., une société constituée selon les lois du Luxembourg, ayant son siège social au 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, (l'«Associé Unique») dûment représenté par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, avec adresse professionnelle à Esch/Alzette, 5, rue Zénon Bernard, en vertu d'une procuration sous seing privé.

La procuration susmentionnée, après avoir été signée ne varietur par la partie comparante et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités d'enregistrement.

L'associé unique déclare et requiert le notaire instrumentant d'acte que:

I.- Toutes les 767 parts sociales ayant une valeur nominale de USD 30 chacune, représentant l'intégralité du capital social de la Société, sont représentées, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

II.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour

1. Renonciation aux droits de convocation;
2. Approbation de la dissolution et la liquidation de la Société; et
3. Divers.

Première résolution

L'Associé Unique renonce à son droit de recevoir la convocation préalable afférente à cette assemblée générale; l'Associé Unique reconnaît avoir été suffisamment informé de l'ordre du jour et se considère valablement convoqué et en conséquence accepte de délibérer et voter sur tous les points à l'ordre du jour. L'Associé Unique en outre décide que toute la documentation produite lors de cette assemblée a été mise à la disposition de L'Associé Unique dans un laps de temps suffisant afin de lui permettre un examen attentif de chaque document.

Deuxième résolution

Il est décidé d'approuver la liquidation de la Société:

- Le capital social de la Société est fixé à 23.010 USD divisé en 767 parts sociales d'une valeur nominale de 30 USD chacune, entièrement libérées.

- L'Associé Unique est le propriétaire de la totalité des parts sociales de la Société.

- L'Associé Unique, (i) approuve le bilan et le compte de profits et pertes de la Société joint en annexe A (l'«Annexe A»);

(ii) donne décharge aux gérants de la Société, M. Gérard Becquer,

M. Evan Smith et M. Wolfgang Ott pour l'exécution de leur mandat en tant que gérants de la Société jusqu'à la tenue du présent acte et (iii) prononce la dissolution anticipée de la Société avec effet immédiat.

- L'Associé Unique se désigne lui-même comme liquidateur de la Société et aura tous pouvoirs pour signer, exécuter et délivrer tous actes et documents, faire toutes déclarations ainsi que pour prendre toutes mesures nécessaires ou utiles à l'accomplissement de cet acte.

L'Associé Unique, en sa qualité de liquidateur, déclare que:

(i) la Société n'exerce plus aucune activité,

(ii) tous droits, titres, intérêts et obligations se rapportant aux actifs existants de la Société, tels que décrits dans l'Annexe A, sont alloués, transférés et transmis à l'Associé Unique, qui reconnaît et consent à cette allocation;

l'Associé Unique s'engage à s'assurer, en sa qualité de liquidateur, que toutes les formalités requises pour la mise en oeuvre du transfert de toutes liquidités depuis le compte bancaire de la Société soient dûment accomplies;

(iii) tous droits, titres, intérêts et obligations se rapportant au passif existant de la Société, tel que décrit dans l'Annexe A sont repris, transférés et transmis à l'Associé Unique qui reconnaît et consent à cette allocation; toutes les dettes en relation avec la clôture de la liquidation sont dûment réglées et l'Associé Unique s'engage irrévocablement à reprendre et à régler toute dette inconnue et impayée relative à la liquidation de la Société;

(iv) l'Associé Unique prendra toute mesure nécessaire pour transférer les fonds qui se trouvent sur le compte bancaire de la Société, pour clôturer ledit compte et accomplir toute formalité nécessaire au transfert de toutes les dettes de la Société, tous pouvoirs lui ayant été donnés à cet effet.

- L'Associé Unique déclare la liquidation de la Société clôturée.

- Les livres et documents de la Société seront conservés pendant la durée légale de 5 (cinq) ans en Luxembourg au siège social de la Société, 5 rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Le registre des parts sociales de la Société a été annulé.

- L'Associé Unique de la Société décide également d'accorder tous pouvoirs à tout employé ou membre de Noble & Scheidecker et Alter Domus, avec plein pouvoir de subdélégation, afin de:

(i) procéder aux dépôts et aux publications requises par l'article 151 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales telle que modifiée; et

(ii) établir ou signer tout document ou notification en rapport avec les dépôts et publications mentionnées ci-dessus et plus généralement de faire, réaliser et exécuter toute action ou document nécessaire ou simplement utile aux fins de la clôture de la liquidation de la Société.

Estimation des frais

Les coûts, frais, taxes et charges, sous quelque forme que ce soit, supportés par la Société ou devant être payés par elle en rapport avec cet acte, ont été estimés à mille deux cents euros (€ 1.200,-).

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande de la partie comparante, le présent acte de société est rédigé en anglais, suivi d'une version française; sur demande de la même partie comparante et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fera foi.

Dont acte, fait et passé à Esch/Alzette, à la date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte a été donnée à la mandataire de la partie comparante, celle-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: Conde, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 20 mai 2011. Relation: EAC/2011/6720. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): Santioni A.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011081460/166.

(110090794) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2011.

BNP Paribas, Succursale d'une société de droit étranger.

Adresse de la succursale: L-1855 Luxembourg, 50, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 23.968.

Les comptes consolidés au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Patrick Gregorius / Nicolas Deschamps

Signataire Subdélégué / Signataire Subdélégué

Référence de publication: 2011091353/11.

(110103136) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2011.

Van Der Beek I.T. S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-6113 Junglinster, 2, rue des Cerises.

R.C.S. Luxembourg B 87.974.

Die verkürzte Bilanz zum 31. Dezember 2010 wurde beim Handels- und Gesellschaftsregister von Luxemburg hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Unterschrift.

Référence de publication: 2011091283/11.

(110102632) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2011.

Vinama Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4240 Esch-sur-Alzette, 36, rue Emile Mayrisch.

R.C.S. Luxembourg B 148.926.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011091287/10.

(110102643) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2011.

CEP III Co-Investment S.à r.l. SICAR, Société à responsabilité limitée sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 134.839.

—
Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue à Luxembourg le 16 juin 2011:

Il résulte des décisions de l'assemblée générale de la Société du 16 juin 2011

- que le mandat du réviseur d'entreprise Ernst & Young, ayant son siège social au 7, rue Gabriel Lippmann, Parc d'Activité Syrdall 2, L-5365 Munsbach, est renouvelé pour l'exercice de la Société s'achevant le 31 décembre 2011.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 juin 2011.

CEP III Co-Investment S.à r.l. SICAR

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2011091367/17.

(110102483) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2011.

Creasol S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3895 Foetz, 68, rue des Artisans.

R.C.S. Luxembourg B 105.834.

—
Les comptes annuels au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011091377/10.

(110102549) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2011.

CGPA Ré, Société Anonyme.

Siège social: L-2220 Luxembourg, 534, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 46.753.

—
Le Bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société

ACSG

Signature

Dirigeant Agréé

Référence de publication: 2011091373/14.

(110103006) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2011.

Deka International S.A., Société Anonyme.

—
BERICHTIGUNG zum bereits hinterlegten Sonderreglement des Fonds Deka-MiddleEast and Africa:

Nom de la société de gestion: Deka International S.A.

Siège social: 5, rue des Labours, 1912 Luxembourg

N° du Registre de Commerce: B28 599

Deposé le: 26/05/2011

L110081575.04

Référence de publication: 2011091380/11.

(110103234) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2011.

Couquelet International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 7.038.

Par décision du Conseil d'Administration du 06 mai 2011, Madame Marie BOURLOND, 42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg a été cooptée au Conseil d'Administration en remplacement de Monsieur Jean BODONI démissionnaire.

Son mandat s'achèvera avec ceux des autres Administrateurs à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'an 2012.

Luxembourg, le 27 JUIN 2011.

Pour: COUQUELET INTERNATIONAL S.A.

Société anonyme

Experta Luxembourg

Société anonyme

Cindy Szabo / Mireille Wagner

Référence de publication: 2011091374/16.

(110102810) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2011.

CPI Gulbinai S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 14-16, rue Philippe II.

R.C.S. Luxembourg B 121.322.

Extrait des résolutions de l'associé du 21 Septembre 2010

L'associé de la Société a décidé comme suit:

- D'accepter la démission de Michael Astarita en tant que gérant de la Société, avec effet immédiat:

- De nommer le gérant suivant avec effet immédiat:

Fess Wofse, né le 22 Juin 1969 à New York, Etats Unis D'Amérique, demeurant professionnellement au 9 West 57th Street, New York, NY 10019, Etats Unis D'Amérique.

Luxembourg, le 28 Juin 2011.

Luxembourg Corporation Company S.A.

Signatures

Gérant

Référence de publication: 2011091375/18.

(110102878) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2011.

CPP Lux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 127.666.

Extrait de l'assemblée annuelle générale des associés tenue le 28 juin 2011

Lors de l'Assemblée Annuelle Générale des associés tenue le 28 juin 2011 de CPP Lux S.à r.l. ("la Société"), il a été décidé comme suit:

De renouveler les mandats de M. Ji í Prášil, de M. Zdenek Hladík et de Mme Zdenka Klosson en tant que membres du Conseil de Surveillance de la Société avec effet immédiat, leurs mandats prenant fin lors de l'Assemblée Annuelle Générale qui se tiendra dans l'année 2012.

Luxembourg, le 28 juin 2011.

Luxembourg Corporation Company S.A.

Signatures

Gérant

Référence de publication: 2011091376/17.

(110102420) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2011.

CS Lux Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5446 Schengen, 4, Hanner der Schoul.
R.C.S. Luxembourg B 155.489.

Les comptes annuels au 31.12.2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011091378/10.

(110102559) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2011.

Danaher Luxembourg Finance S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1469 Luxembourg, 67, rue Ermesinde.
R.C.S. Luxembourg B 152.905.

Statuts coordonnés, suite à de l'assemblée générale extraordinaire reçue par Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette, en date du 31 décembre 2010, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 31 janvier 2011.

Francis KESSELER
NOTAIRE

Référence de publication: 2011091379/13.

(110102479) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2011.

Exelon Nuclear Partners International S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-5365 Munsbach, 6C, rue Gabriel Lippmann.
R.C.S. Luxembourg B 161.386.

STATUTES

In the year two thousand eleven, on the ninth day of May.

Before Maître Francis Kessler, notary residing in Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

Exelon Nuclear Partners, LLC, a limited liability company of the State of Delaware, United States of America, having its head office located at 200 Exelon Way, Kennett Square, Pennsylvania 19348, United States of America.

Here duly represented by Ms. Sofia Afonso-Da Chao Conde, private employee, with professional address in 5, rue Zénon Bernard, L-4030 Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a power of attorney given on 19 April 2011.

The said proxy, after having been signed "ne varietur" by the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

Such appearing party, represented as stated here-above, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of association of a private limited liability company ("société à responsabilité limitée"), which is hereby incorporated:

Chapter I. - Form, Name, Registered office, Object, Duration

1. Form - Corporate Name. There is formed a private limited liability company under the name "Exelon Nuclear Partners International S.à r.l.", which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the "Company"), and in particular by the law of August 10th, 1915 on commercial companies as amended (hereafter the "Law"), as well as by the present articles of incorporation (hereafter the "Articles").

2. Registered Office. The registered office of the Company is established in Munsbach.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its Shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

However, the Board of Managers of the Company is authorised to transfer the registered office of the Company within the City of Munsbach.

Should a situation arise or be deemed imminent, whether military, political, economic or social, which would prevent the normal activity at the registered office of the Company, the registered office of the Company may be temporarily

transferred abroad until such time as the situation becomes normalised; such temporary measures will not have any effect on this Company's nationality, which, notwithstanding this temporary transfer of the registered office, will remain a Luxembourg Company. The decision as to the transfer abroad of the registered office will be made by the Board of Managers.

3. Object. The object of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stocks, bonds, debentures, notes and other equity or debt instruments (convertible or not) of any kind (including but not limited to synthetic securities), and the ownership, administration, development and management of its portfolio. The Company may also hold interests in partnerships.

The Company may borrow in any form and proceed to the issue of bonds, debentures as well as any other type of equity or debt instruments (convertible or not).

In a general fashion it may grant, directly or indirectly, assistance to affiliated or group companies (including but not limited to the granting of any type of loan), take any controlling and/or supervisory measures and carry out any operation, which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

In particular the Company may enter into any guarantee, pledge or any other form of security, whether by personal covenant or by mortgage or charge upon all or part of the property assets (present or future) of the undertaking or by all or any of such methods, for the performance of any contracts or obligations of the Company and of any of its affiliated or group companies, or any director, manager or other agent of the Company or any of its affiliated or group companies, within the limits of any applicable law provision.

The Company may enter into any kind of credit derivative agreements, including but not limited to any type of swap agreements such as swap agreement under which the Company may provide credit protection to swap counterparty, any interest and/or currency exchange agreements and other financial derivative agreements.

The Company may further carry out any commercial, industrial or financial operations, as well as any transactions on real estate or on movable property.

4. Duration. The Company is incorporated for an unlimited period.

Chapter II. - Capital, Shares

5. Share capital. The Company's corporate capital is fixed at Twelve Thousand Five Hundred Euros (€ 12,500) represented by Twelve Thousand Five Hundred (12,500) shares (hereafter referred to as the "Shares") in registered form with a par value of One Euro (€ 1) each, all subscribed and fully paid-up. The holders of the Shares are together referred to as the "Shareholders".

The share capital of the Company may be increased or reduced in one or several times by a resolution of the single Shareholder or, as the case may be, by the general meeting of Shareholders, adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

In addition to the share capital, there may be set up a premium account, into which any premium paid on any Share shall be transferred. The amount of said premium account is at the free disposal of the Shareholder(s) and can be distributed from time to time upon decision of the Board of Managers.

6. Shares indivisibility. Towards the Company, the Company's Shares are indivisible, since only one owner is admitted per Share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

7. Transfer of Shares. In case of a single Shareholder, the Company's Shares held by the single Shareholder are freely transferable.

Shares are freely transferable among Shareholders or, if there is no more than one Shareholder, to third parties.

In case of plurality of Shareholders, the transfer of shares to non- Shareholders is subject to the prior approval of the general meeting of Shareholders representing at least three quarters of the share capital of the Company.

A share transfer will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the civil code.

For all other matters, reference is being made to articles 189 and 190 of the Law.

A partners' register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each partner who so requests.

Chapter III. - Management

8. Management. The Company is managed by a board of managers (the "Board of Managers"). The members of the Board of Managers need not to be Shareholders.

The Board of Managers will be composed of at least three members (the "Members" and each a "Member").

A Member may be removed with or without cause and replaced at any time by resolution adopted by the Shareholders in a general meeting.

In the event of one or more vacancies on the Board of Managers because of death, retirement or otherwise, the remaining Members must appoint within thirty business days one or more successors to fill such vacancies until the next meeting of Shareholders.

The Members shall not be compensated for their services as manager, unless otherwise resolved by the general meeting of Shareholders. The Company shall reimburse the Members for reasonable expenses incurred in the carrying out of their office, including reasonable travel and living expenses incurred for attending meetings on the Board of Managers.

The meetings of the Board of Managers are convened by any Member. In case that all the Members are present or represented, they may waive all convening requirements and formalities.

Any Member may act at any meeting of such Board of Managers by appointing in writing or by telegram or telefax or email another Member as his proxy.

The resolutions of the Board of Managers shall be adopted by the majority of votes of the Members present or represented.

The use of video-conferencing equipment and conference call shall be allowed to be utilised by any Member, provided that each participating Member is able to hear and to be heard by all other participating Members whether or not using this technology, and each participating Member shall be deemed to be present and shall be authorised to vote by video or by telephone.

Written resolutions of the Board of Managers can be validly taken if approved in writing and signed by all the Members. Such approval may be in a single or in several separate documents.

Votes may also be cast by fax, e-mail, telegram, telex, or by telephone provided in such latter event such vote is confirmed in writing.

The resolutions of the Board of Managers shall be recorded in the minutes that shall be signed by all the Members present or represented. Alternatively, the minutes can be signed by the chairman of the meeting in the name and on behalf of each of the Members present or represented at the meeting provided that each Member present or represented expressed their consent to this process. In such a case, the attendance list of the meeting, to be annexed to the minutes, shall be signed by the chairman and all the Members present at the meeting. Copies or extracts of such minutes, which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by the chairman, by the secretary or by two Members.

9. Powers of the Board of Managers. The Board of Managers will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article shall have been complied with.

All powers not expressly reserved by Law or by the Articles to the general meeting of Shareholders fall within the competence of the Board of Managers.

10. Representation of the Company. The Company shall be bound by the joint signature of two Members or by the single signature of any person to whom such signatory power shall be delegated in writing by any two Members.

11. Liability of the Members. Any Member does not contract in his function any personal obligation concerning the commitments regularly taken by him in the name of the Company; as a mandatory he is only responsible for the execution of his mandate.

The Company shall indemnify any Member and his heirs, executors and administrators, against expenses, damages, compensation and costs reasonably incurred by him in connection with any action, suit or proceeding to which he may be made a party by reason of his being or having been a Member of the Company, or, at the request of the Company, of any other company of which the Company is a shareholder or creditor and by which he is not entitled to be indemnified, except in relation to matters as to which he shall be finally adjudged in such action, suit or proceeding to be liable for gross negligence or misconduct; in the event of a settlement, indemnification shall be provided only in connection with such matters covered by the settlement, and only to the extent the Company is advised by its legal counsel that the person to be indemnified did not commit such a breach of duty. The foregoing right of indemnification shall not exclude other rights to which he may be entitled.

12. Delegation and Agent of the Board of Managers. Any two Members, may delegate powers of the Board of Managers for specific tasks to one or more ad hoc agents.

Any two Members, will determine any such agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency, provided such delegation is in writing and signed by both Members.

Chapter IV. - General meeting of shareholder(s)

13. Powers of the general meeting of Shareholder(s) - Votes. The general meeting of the Shareholders is authorised, in particular, to amend the Articles of the Company, to change the nationality of the Company and to increase the commitments of the Shareholders.

Each Shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of Shares which he owns. Each Shareholder has voting rights commensurate with his shareholding.

In case of one Shareholder owning all the Shares, it assumes all powers conferred to the general Shareholders' meeting and its decisions recorded are in minutes or drawn-up in writing.

14. Holding of General Meetings. General meetings of the Shareholders are convened by the Board of Managers. Such meetings must be convened if Shareholders representing more than fifty per cent of the Company's capital so require.

The holding of general meetings shall not be obligatory where the number of Shareholders does not exceed twenty-five. In such case, each Shareholder shall receive the precise wording of the text of the resolutions or decisions to be adopted and shall give his vote in writing.

Should the Company have more than twenty-five Shareholders, at least one annual general meeting must be held each year on the first Friday of September.

Whatever the number of Shareholders, the balance sheet and profit and loss account shall be submitted to the Shareholders for approval who also shall vote specifically as to whether discharge is to be given to the Board of Managers.

15. Majorities. Collective decisions are only validly taken insofar as Shareholders owning more than half of the share capital adopt them. If that figure is not reached at the first meeting or first written consultation, the Shareholders shall be convened or consulted a second time, by registered letter, and decisions shall be adopted by a majority of the votes cast, regardless of the portion of capital represented.

Resolutions to alter the Articles may only be adopted by the majority of the Shareholders owning at least three-quarters of the Company's share capital, in accordance with any provisions of the Law.

However, the nationality of the Company may be changed and the commitments of its Shareholders may be increased only with the unanimous consent of all the Shareholders and in compliance with any other legal requirement.

Chapter V. - Business year

16. Business year. The Company's financial year starts on the first day of January and ends on the last day of December of next year.

At the end of each financial year, the Company's accounts are established by the Board of Managers and the Board of Managers prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

Each Shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

17. Distribution Right of Shares. The profits in respect of a financial year, after deduction of general and operating expenses, charges and depreciations, shall constitute the net profit of the Company in respect of that period.

From the net profit thus determined, five per cent (5%) shall be deducted and allocated to a legal reserve fund. That deduction will cease to be mandatory when the amount of the legal reserve fund reaches ten per cent (10%) of the Company's share capital.

To the extent that funds are available at the level of the Company for distribution and to the extent permitted by law and by these Articles, the Board of Managers may propose all or part of this cash available for remittance be distributed, or, in its discretion, to retain such funds for operating purposes.

The decision to distribute funds and the determination of the amount of such a distribution will be taken by the general meeting of the Shareholders.

Interim dividends may be distributed by the Board of Managers in accordance with the law and provided each time that the Board of Managers has previously taken every measure necessary in order to ascertain the existence of distributable profit within the meaning of the law.

Chapter VI. - Liquidation

18. Causes of Dissolution. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single Shareholder or of one of the Shareholders.

19. Liquidation. The liquidation of the Company can only be decided if approved by a majority of the Shareholders representing three-quarters of the Company's share capital.

The liquidation will be carried out by one or several liquidators, Shareholders or not, appointed by the Shareholders who shall determine their powers and remuneration.

Chapter VII. - Applicable law

20. Applicable law. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory provision

The first financial year shall begin on the date of this deed and shall end on 31 December 2011.

Subscription - Payment

Thereupon, Exelon Nuclear Partners, LLC, pre-named and represented as stated here above, declares to have subscribed and to have fully paid up twelve thousand five hundred (12,500) shares by contribution in cash, so that the amount of Twelve Thousand Five Hundred Euros (€12,500) is at the disposal of the Company.

Resolutions of the shareholder

Immediately after the incorporation of the Company, the sole Shareholder, representing the entirety of the subscribed share capital has passed the following resolutions:

1. The following persons are appointed as managers of the Company for an indefinite period:

- Mr. Amir Shahkarami, Managing Director, Exelon Nuclear Partners, LLC, born on April 7, 1954 in Theran, Iran, residing in 4300 Warrenville Road, Warrenville, Illinois, United States of America, 60555;

- Mr. Thomas P. Mundy, Vice President, Exelon Nuclear Partners, LLC, born on August 29, 1960 in Oceanside, New York State, United States of America, residing in 200 Exelon Way, Kennett Square, Pennsylvania, United States of America, 19348; and

- Mr. Kevin D. Stepanuk, Assistant Secretary, Exelon Nuclear Partners, LLC, born on June 6, 1957 in Philadelphia, Pennsylvania, United States of America, residing in 2301 Market Street, Philadelphia, Pennsylvania, United States of America, 19103.

2. The registered office of the Company is 6C, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach, Grand Duchy of Luxembourg.

There being no further business, the meeting is closed.

Estimate of costs

The amount of expenses, costs, remunerations or charges of any form whatsoever which shall be borne by the Company or are charged to the Company as a result of this extraordinary general meeting is estimated at approximately one thousand four hundred euro (€ 1,400.-).

Statement

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English version and the French version, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Esch-sur-Alzette, Grand Duchy of Luxembourg, on the day named at the beginning of the deed.

The document having been read to the proxyholder, the proxyholder signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille onze, le neuf mai.

Par devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg.

A COMPARU:

Exelon Nuclear Partners, LLC, une société à responsabilité limitée de l'Etat du Delaware, Etats-Unis d'Amérique, ayant son siège social au 200 Exelon Way, Kennett Square, Pennsylvanie 19348, Etats-Unis d'Amérique.

Ici représentée par Madame Sofia Afonso-Da Chao Conde, employée, ayant son adresse professionnelle à 5, rue Zénon Bernard, L-4030 Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé le 19 avril 2011.

La procuration signée "ne varietur" par le mandataire et par le notaire instrumentant resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentées par leur mandataire, ont requis le notaire instrumentant de dresser les statuts d'une société à responsabilité limitée comme suit:

Titre I^{er} . - Forme, Nom, Siège social, Objet, Durée

1. Forme - Dénomination. Il est formé une société à responsabilité limitée sous la dénomination de «Exelon Nuclear Partners International S.à r.l.» qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après la «Société»), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la «Loi»), ainsi que par les présents statuts de la Société (ci-après les «Statuts»).

2. Siège social. Le siège social de la Société est établi Munsbach.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des Associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

Toutefois, le Conseil de Gérance est autorisé à transférer le siège social de la Société à l'intérieur de la Ville de Munsbach.

Au cas où des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social de la Société se seraient produits ou seraient imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise. La décision de transférer le siège social à l'étranger sera prise par le Conseil de Gérance.

3. Objet. L'objet de la Société est la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises et étrangères, l'acquisition par l'achat, la souscription ou de toute autre manière, ainsi que le transfert par vente, échange ou autre, d'actions, d'obligations, de reconnaissances de dettes, notes ou autres instruments de capital ou de dettes (convertibles ou non) de quelque forme que ce soit (notamment des titres de couverture synthétique), et la propriété, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille. La Société peut en outre prendre des participations dans des sociétés de personnes.

La Société peut emprunter sous toutes les formes et procéder à l'émission d'obligations, de reconnaissances de dettes ainsi que tous autres types d'instruments de capital ou de dettes (convertibles ou non).

D'une façon générale, elle peut accorder une assistance directe ou indirecte aux sociétés affiliées ou aux sociétés du groupe (notamment l'octroi de tout type de prêt), prendre toutes mesures de contrôle et / ou de supervision et accomplir toute opération qui pourrait être utile à l'accomplissement et au développement de son objet.

La Société pourra notamment accorder toutes garanties, mettre en gage ou fournir toutes autres formes de sûretés, que ce soit par engagement personnel ou par hypothèque ou charge (charge) sur tout ou partie des actifs (présents ou futurs) de l'entreprise, ou par l'une ou l'autre de ces méthodes, pour l'exécution de tous contrats ou obligations de la Société ou de toute société apparentée ou du groupe ou de tout administrateur, gérant ou autre mandataire de la Société ou de toute société apparentée ou du groupe, dans les limites de la loi luxembourgeoise.

La Société pourra conclure toute forme de contrats de crédit dérivés, en ce compris, sans que cela soit restrictif, tout type de contrat de swap, tel que des contrats de swap en vertu desquels la Société fournira une protection de crédit à la contre – partie, tout contrat d'échange sur devises ou taux d'intérêts et tout autre contrat sur des produits dérivés.

La Société pourra en outre effectuer toute opération commerciale, industrielle ou financière, ainsi que toute transaction sur des biens mobiliers ou immobiliers.

4. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Titre II. - Capital, Parts

5. Capital social. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents Euros (12.500 €), représenté par douze mille cinq cents (12.500) parts sociales sous forme nominative d'une valeur nominale d'un Euro (1 €) chacune (ci-après les «Parts Sociales»), toutes souscrites et entièrement libérées. Les détenteurs de Parts Sociales sont définis ci-après comme les «Associés».

Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit en une seule ou plusieurs fois par résolution de l'Associé unique ou de l'assemblée générale des Associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

Complémentairement au capital social, il pourra être établi un compte de prime d'émission sur lequel toute prime d'émission payée pour toute Part Sociale sera versée. Le montant dudit compte de prime d'émission sera laissé à la libre disposition de l'(des) Associé(s) et peut-être distribué de temps en temps sur décision du Conseil de Gérance de la Société.

6. Indivisibilité des Parts Sociales. Envers la Société, les Parts Sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par Part Sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

7. Transfert des Parts Sociales. Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul Associé, les Parts Sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

Les Parts Sociales sont librement transmissibles entre Associés et, en cas d'Associé unique, à des tiers.

En cas de pluralité d'Associés, la cession de parts sociales à des non-Associés n'est possible qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des Associés représentant au moins les trois quart du capital social.

La cession de Parts Sociales n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après qu'elle été notifiée à la Société ou acceptée par elle en conformité avec les dispositions de l'article 1690 du code civil.

Pour toutes les autres questions, il est fait référence aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi.

Un registre des Associés sera tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi où il pourra être consulté par chaque Associé.

Titre III. - Gérance

8. Gérance. La Société est gérée par un conseil de gérance (le «Conseil de Gérance»). Les membres du Conseil de Gérance ne sont pas obligatoirement Associés.

Le Conseil de Gérance est composé d'au moins trois membres (ci-après les «Membres» et chacun comme un «Membre»).

Un Membre pourra être révoqué avec ou sans motif et remplacé à tout moment sur décision adoptée prise par l'assemblée générale des Associés.

En cas de vacance d'un ou plusieurs Membre(s), pour cause de décès, retraite ou autre, les Membres restants doivent désigner dans les trente jours ouvrables suivants, un ou plusieurs successeurs pour palier ces postes vacants, jusqu'à la prochaine assemblée des Associés.

Les Membres ne seront pas rémunérés pour leurs services en tant que gérant, sauf s'il en est décidé autrement par l'assemblée générale des Associés. La Société pourra rembourser aux Membres les dépenses raisonnables survenues lors de l'exécution de leur mandat, y compris les dépenses raisonnables de voyage et de logement survenus lors de la participation à des réunions du Conseil de Gérance.

Le Conseil de Gérance se réunit sur convocation d'un Membre. Lorsque tous les Membres sont présents ou représentés, ils pourront renoncer aux formalités de convocation.

Tout Membre est autorisé à se faire représenter lors d'une réunion du Conseil de Gérance par un autre Membre, pour autant que ce dernier soit en possession d'une procuration écrite, d'un télégramme, d'un fax, d'un e-mail ou d'une lettre.

Toute décision du Conseil de Gérance est valablement adoptée lorsqu'elle est approuvée par plus de la moitié des Membres, présents ou représentés.

L'utilisation de la vidéo conférence et de conférence téléphonique est autorisée si chaque Membre est en mesure d'entendre et d'être entendu par tous les Membres participants, utilisant ou non ce type de technologie. Ledit Membre participant sera réputé présent à la réunion et sera habilité à prendre part au vote via le téléphone ou la vidéo.

Des résolutions du Conseil de Gérance peuvent être prises valablement par voie circulaire si elles sont signées et approuvées par écrit par tous ses Membres. Cette approbation peut résulter d'un seul ou de plusieurs documents distincts.

Les votes pourront également s'exprimer par tout autre moyen généralement quelconque tels que télécopie, e-mail, télégramme, facsimilé ou par téléphone, dans cette dernière hypothèse, le vote devra être confirmé par écrit.

Les résolutions du Conseil de Gérance seront constatées par des procès-verbaux, qui sont signés par tous les Membres présents ou représentés. Alternativement, les procès-verbaux seront signés par le président de séance au nom et pour le compte de tous les Membres présents ou représentés à condition que chacun des Gérants présents ou représentés ait accepté cette procédure. Dans ce cas, une liste de présence qui restera annexée au procès-verbal de séance, sera signée par le président ainsi que par tous les Membres présents lors de la réunion du Conseil de Gérance. Les copies et extraits de ces procès-verbaux qui pourraient être produits en justice ou autrement seront signés par le président, par le secrétaire ou par deux Gérants.

9. Pouvoirs du Conseil de Gérance. Le Conseil de Gérance a tous pouvoirs pour agir en toutes circonstances au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes d'administration et de disposition et toutes opérations conformes à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des Associés par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du Conseil de Gérance.

10. Représentation de la Société. La Société est valablement engagée par la signature conjointe de deux Membres, ou par la signature de toute personne à qui le pouvoir aura été délégué par écrit par deux Membres.

11. Responsabilité des Membres. Un Membre ne contracte en raison de ses fonctions, aucune obligation personnelle quant aux engagements régulièrement pris par lui au nom de la Société; simple mandataire, il n'est responsable que de l'exécution de son mandat.

La Société indemniserà tout Membre et leurs héritiers, exécuteurs testamentaires et administrateurs de biens pour tous frais, dommages, coûts et indemnités raisonnables qu'ils auront encourus par suite de leur comparution en tant que défendeurs dans des actions en justice, des procès ou des poursuites judiciaires qui leur auront été intentés de par leurs fonctions actuelles ou anciennes de Membre de la Société, ou à la demande de la Société, de toute autre société dans laquelle la Société est actionnaire ou créancier et que de ce fait ils n'ont pas droit à indemnisation, exception faite pour les cas où ils auraient été déclarés coupables pour négligence grave ou pour avoir manqué à leurs devoirs envers la Société; en cas d'arrangement transactionnel, l'indemnisation ne portera que sur les matières couvertes par l'arrangement transactionnel et dans le cas où la Société serait informée par son conseiller juridique que la personne à indemniser n'aura pas manqué à ses devoirs envers la Société. Le droit à indemnisation qui précède n'exclut pas pour les personnes susnommées d'autres droits auxquels elles pourraient prétendre.

12. Délégation et agent du Conseil de Gérance. Deux Membres, peuvent déléguer leurs pouvoirs à un ou plusieurs mandataires ad hoc pour des tâches déterminées.

Deux Membres, déterminent les responsabilités et la rémunération quelconques (s'il y en a) de tout mandataire, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat, pour autant que cette délégation soit écrite et signée par les deux Membres.

Titre IV. - Assemblée générale des associés

13. Pouvoirs de l'Assemblée Générale des Associés - Votes. L'assemblée générale des Associés est notamment compétente pour modifier les Statuts de la Société, changer la nationalité de la Société et augmenter les engagements des Associés.

Chaque Associé peut prendre part aux décisions collectives indépendamment du nombre de Parts Sociales détenues. Chaque Associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre de Parts Sociales détenues par lui.

Lorsqu'un Associé détient toutes les Parts Sociales, il exerce tous pouvoirs qui sont conférés à l'assemblée générale des Associés et ses décisions sont inscrites sur un procès-verbal ou établies par écrit.

14. Tenue d'assemblées générales. Des assemblées générales pourront toujours être convoquées par le Conseil de Gérance. Ces assemblées doivent être convoquées à la demande des Associés représentant plus de la moitié du capital de la Société.

La tenue d'assemblée générale n'est pas obligatoire, quand le nombre des Associés n'est pas supérieur à vingt-cinq. Dans ce cas, chaque Associé recevra le texte des résolutions ou décisions à prendre expressément formulées et émettra son vote par écrit.

Lorsqu'il y aura plus de vingt-cinq Associés, il devra être tenu, chaque année, une assemblée générale le premier vendredi du mois de septembre.

Quel que soit le nombre d'Associés, le bilan et le compte de profits et pertes sont soumis à l'approbation des Associés qui se prononceront aussi par un vote spécial sur la décharge à donner au Conseil de Gérance.

15. Majorités. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant que les Associés détenant plus de la moitié du capital social les adoptent. Si ce chiffre n'est pas atteint lors de la première réunion ou consultation par écrit, les Associés sont convoqués ou consultés une seconde fois, par lettres recommandées, et les décisions sont prises à la majorité des votes émis, quelle que soit la portion du capital représenté.

Les résolutions modifiant les Statuts de la Société ne peuvent être adoptés que par une majorité d'Associés détenant au moins les trois quarts du capital social, conformément aux prescriptions de la Loi.

Néanmoins, le changement de nationalité de la Société et l'augmentation des engagements des Associés ne peuvent être décidés qu'avec l'accord unanime des Associés et sous réserve du respect de toute autre disposition légale.

Titre V. - Exercice social

16. Exercice social. L'année sociale commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de l'année suivante.

Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont établis par le Conseil de Gérance et celui-ci prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

Chaque Associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social.

17. Droit de distribution des Parts Sociales. Les profits de l'exercice social, après déduction des frais généraux et opérationnels, des charges et des amortissements, constituent le bénéfice net de la Société pour cette période.

Le bénéfice net ainsi déterminé, cinq pour cent (5%) seront prélevés pour la constitution de la réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque le montant de celle-ci aura atteint dix pour cent (10%) du capital social.

Dans la mesure où des fonds peuvent être distribués au niveau de la Société tant dans le respect de la loi que des Statuts, le Conseil de Gérance peut proposer que tout ou partie de ces fonds disponibles soient distribués, ou à sa seule discrétion, retenir ces fonds pour des besoins opérationnels

La décision de distribuer des fonds et d'en déterminer le montant sera prise par l'assemblée générale des Associés.

Des dividendes intérimaires pourront être distribués par le Conseil de Gérance en conformité avec la loi et à condition que le Conseil de Gérance ait déjà pris toutes mesures nécessaires afin de déterminer l'existence d'un bénéfice distribuable au sens de la loi.

Titre VI. - Liquidation

18. Causes de dissolution. La Société ne pourra être dissoute pour cause de décès, de suspension des droits civils, d'insolvabilité, de faillite de son Associé unique ou de l'un de ses Associés.

19. Liquidation. La liquidation de la Société n'est possible que si elle est décidée par la majorité des Associés représentant les trois quarts du capital social de la Société.

La liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, Associés ou non, nommés par les Associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

Titre VII. - Loi applicable

20. Loi applicable. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les Statuts, il est fait référence à la Loi.

Disposition transitoire

La première année sociale débutera à la date du présent acte et se terminera au 31 décembre 2011.

Souscription - Libération

Ensuite, Exelon Nuclear Partners, LLC, prénommée, déclare avoir souscrit et libéré les douze mille cinq cents (12.500) parts sociales du capital social au moyen d'un versement en espèces, de sorte que la somme de douze mille cinq cents Euros (12.500 €) est à la disposition de la Société.

Décisions de l'associé unique

Et aussitôt après la constitution de la Société, l'Associé unique, représentant l'intégralité du capital social, a pris les résolutions suivantes:

1. Les personnes suivantes sont nommées comme Membre du Conseil de Gérance de la Société pour une durée indéterminée:

- M. Amir Shahkarami, Managing Director, Exelon Nuclear Partners, LLC, né le 7 avril 1954 à Téhéran, Iran, résidant à 4300 Warrenville Road, Warrenville, Illinois, Etats-Unis d'Amérique, 60555;

- M. Thomas P. Mundy, Vice President, Exelon Nuclear Partners, LLC, né le 29 août 1960 à Oceanside, Etat de New York, Etats-Unis d'Amérique, résidant à 200 Exelon Way, Kennett Square, Pennsylvanie, Etats-Unis d'Amérique, 19348; et

- M. Kevin D. Stepanuk, Assistant Secretary, Exelon Nuclear Partners, LLC, né le 6 juin 1957 à Philadelphie, Pennsylvanie, Etats-Unis d'Amérique, résidant à 2301 Market Street, Philadelphie, Pennsylvanie, Etats-Unis d'Amérique, 19103.

2. Le siège social de la Société est établi au 6C, rue Gabriel Lippmann, L-5365 Munsbach, Grand-Duché de Luxembourg. Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Estimation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à charge à raison de cette assemblée générale extraordinaire est estimé à environ mille quatre cents euros (€ 1.400,-).

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande des comparants, le présent acte est en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Fait et passé à Esch-sur-Alzette, Grand-Duché de Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire du comparant, le mandataire du comparant a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: Conde, Kessler

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 11 mai 2011. Relation: EAC/2011/6199. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur ff. (signé): T. Thoma.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011081321/446.

(110090817) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2011.

Deka International S.A., Société Anonyme.

BERICHTIGUNG zum bereits hinterlegten Sonderreglement des Fonds Deka-WorldGarant 2:

Nom de la société de gestion: Deka International S.A.

Siège social: 5, rue des Labours, 1912 Luxembourg

N° du Registre de Commerce: B28 599

Deposé le: 26/05/2011

L110081579.04

Référence de publication: 2011091381/11.

(110103235) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2011.

CEP III Co-Investment S.à r.l. SICAR, Société à responsabilité limitée sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.
R.C.S. Luxembourg B 134.839.

Les comptes annuels au 31/12/2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 juin 2011.
CEP III Co-Investment S.à r.l. SICAR
Signature
Un mandataire

Référence de publication: 2011091366/14.

(110102475) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2011.

Deka International S.A., Société Anonyme.

BERICHTIGUNG zum bereits hinterlegten Sonderreglement des Fonds DekaLux-MidCap

Nom de la société de gestion: Deka International S.A.

Siège social: 5, rue des Labours, 1912 Luxembourg

N° du Registre de Commerce: B28 599

Deposé le: 27/05/2011

L110082604.04

Référence de publication: 2011091382/11.

(110103238) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2011.

Deka International S.A., Société Anonyme.

BERICHTIGUNG zum bereits hinterlegten Sonderreglement des Fonds Deka-OptiRent 2y

Nom de la société de gestion: Deka International S.A.

Siège social: 5, rue des Labours, 1912 Luxembourg

N° du Registre de Commerce: B28 599

Deposé le: 27/05/2011

L110082601.04

Référence de publication: 2011091383/11.

(110103239) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2011.

Oteli Europe Management S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 21, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 139.221.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 juin 2011.

Référence de publication: 2011091094/10.

(110102314) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2011.

Passion Pneu Europe S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8005 Strassen, 18, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 101.429.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} juillet 2011.

Référence de publication: 2011091113/10.

(110102578) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2011.

Deka International S.A., Société Anonyme.

BERICHTIGUNG zum bereits hinterlegten Sonderreglement des Fonds DekaLuxTeam-EmergingMarkets:

Nom de la société de gestion: Deka International S.A.

Siège social: 5, rue des Labours, 1912 Luxembourg

N° du Registre de Commerce: B28 599

Deposé le: 26/05/2011

L110081584.04

Référence de publication: 2011091384/11.

(110103240) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2011.

Deka International S.A., Société Anonyme.

BERICHTIGUNG zum bereits hinterlegten Sonderreglement des Fonds Deka-OptiRent 2y (II)

Nom de la société de gestion Deka International S.A.

Siège social: 5, rue des Labours, 1912 Luxembourg

N° du Registre de Commerce: B28 599

Deposé le: 27/05/2011

L110082595.04

Référence de publication: 2011091385/11.

(110103241) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2011.

Deka International S.A., Société Anonyme.

BERICHTIGUNG zum bereits hinterlegten Sonderreglement des Fonds Deka-OptiRent 5y

Nom de la société de gestion: Deka International S.A.

Siège social: 5, rue des Labours, 1912 Luxembourg

N° du Registre de Commerce: B28 599

Deposé le: 27/05/2011

L110082600.04

Référence de publication: 2011091386/11.

(110103246) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2011.

Foresight VCT (Lux) 1 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 46A, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 161.391.

STATUTES

In the year two thousand and eleven, on the twenty-seventh day of May.

Before Us, Maître Paul Bettingen, notary residing in Niederanven, Grand Duchy of Luxembourg.

THERE APPEARED:

Foresight Solar VCT Plc., a public limited company established under the laws of the United Kingdom, having its registered office at E C A Court 24-26, South Park, Sevenoaks, Kent, TN13 1DU and registered under number 07289280, represented by Mr. Roel Schrijen, conseiller économique, with professional address in L-1855 Luxembourg, 46a, avenue John F. Kennedy, by virtue of a proxy given on 26 May 2011.

The said proxy, after having been signed "ne varietur" by the representative of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated here-above, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of association of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

I. Name - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Name. There is formed a private limited liability company (société à responsabilité limitée) under the name "Foresight VCT (Lux) 1 S.à r.l." (hereafter the Company), which shall be governed by the laws of Luxembourg, in particular by the law dated August 10, 1915, on commercial companies, as amended (hereafter the Law), as well as by the present articles of association (hereafter the Articles).

Art. 2. Registered office.

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg City, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the boundaries of the municipality by a resolution of the single manager, or as the case may be, the board of managers of the Company. The registered office may further be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the shareholders adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the single manager, or as the case may be, the board of managers of the Company. Where the single manager or the board of managers of the Company determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent as determined in the sole discretion of the manager(s) and that these developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these extraordinary circumstances. Such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg incorporated company.

Art. 3. Object.

3.1 The object of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the administration, management, control and development of such participations. The Company may in particular acquire by way of subscription, purchase, exchange or in any other manner any stock, shares and/or other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and/or other debt instruments and more generally any securities and/or financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further make direct or indirect real estate investments and invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

3.2. The Company may borrow in any form except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings and/or issues of debt or equity securities to its subsidiaries, affiliated companies and/or any other companies or persons and the Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or over some of its assets to guarantee its own obligations and undertakings and/or obligations and undertakings of any other company or person, and, generally, for its own benefit and/or the benefit of any other company or person, in each case to the extent those activities are not considered as regulated activities of the financial sector.

3.3. The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may generally carry out any operations and transactions, which directly or indirectly favour or relate to its object.

Art. 4. Duration.

4.1. The Company is formed for an unlimited duration.

4.2 The Company may be dissolved, at any time, by a resolution of the shareholders of the Company adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

4.3 The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several of the shareholders.

II. Capital - Shares

Art. 5. Capital.

5.1. The Company's corporate capital is set at THIRTY THOUSAND EURO (EUR 30,000.-) represented by the following shares in registered form having a par value of one cent (EUR 0.01) each, all subscribed and fully paid-up:

- ONE MILLION TWO HUNDRED AND FIFTY THOUSAND FOUR HUNDRED (1,250,400 ordinary shares (the Ordinary Shares);
- ONE HUNDRED AND NINETY-FOUR THOUSAND FOUR HUNDRED (194,400) class A shares (the Class A Shares),
- ONE HUNDRED AND NINETY-FOUR THOUSAND FOUR HUNDRED (194,400) class B shares (the Class B Shares),
- ONE HUNDRED AND NINETY-FOUR THOUSAND FOUR HUNDRED (194,400) class C shares (the Class C Shares),
- ONE HUNDRED AND NINETY-FOUR THOUSAND FOUR HUNDRED (194,400) class D shares (the Class D Shares),

- ONE HUNDRED AND NINETY-FOUR THOUSAND FOUR HUNDRED (194,400) class E shares (the Class E Shares),
- ONE HUNDRED AND NINETY-FOUR THOUSAND FOUR HUNDRED (194,400) class F shares (the Class F Shares),
- ONE HUNDRED AND NINETY-FOUR THOUSAND FOUR HUNDRED (194,400) class G shares (the Class G Shares),
- ONE HUNDRED AND NINETY-FOUR THOUSAND FOUR HUNDRED (194,400) class H shares (the Class H Shares); and
- ONE HUNDRED AND NINETY-FOUR THOUSAND FOUR HUNDRED (194,400) class I shares (the Class I Shares).

each share having such rights and obligations as set out in the present Articles.

5.2. The share capital of the Company may be increased or reduced in one or several times by a resolution of the shareholders, adopted in the manner required for the amendment of the Articles.

Art. 6. Shares.

6.1. Each share entitles the holder to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence, in accordance with and subject to, these Articles.

6.2. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is recognized per share. Joint co-owners must appoint a sole person as their representative towards the Company.

6.3. Shares are freely transferable among shareholders.

The transfer of shares (inter vivos) to non- shareholders is subject to the prior approval of the general meeting of shareholders representing at least three quarters of the share capital of the Company.

A share transfer will only be binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the civil code.

For all other matters, reference is being made to articles 189 and 190 of the Law.

6.4. A shareholders' register will be kept at the registered office of the Company in accordance with the provisions of the Law and may be examined by each shareholder who so requests.

6.5. The Company may redeem all its shares save for the ordinary shares and within the limits set forth by the Law.

6.6 The share capital of the Company may be reduced through the cancellation of shares including by the cancellation of one or more entire Classes of shares through the repurchase and cancellation of all the shares in issue in such Class (es). In the case of repurchases and cancellations of classes of shares such cancellations and repurchases of shares shall be made in the reverse alphabetical order (starting with Class I).

6.7 In the event of a reduction of share capital through the repurchase and the cancellation of a Class of shares (in the order provided for in article 6.6), such Class of shares gives right to the holders thereof pro rata to their holding in such class to the Available Amount (with the limitation however to the Total Cancellation Amount as determined by the general meeting of shareholders) and the holders of shares of the repurchased and cancelled Class of shares shall receive from the Company an amount equal to the Cancellation Value Per Share for each share of the relevant Class held by them and cancelled.

6.8 The Cancellation Value Per Share shall be calculated by dividing the Total Cancellation Amount by the number of shares in issue in the Class of shares to be repurchased and cancelled.

6.9 The Total Cancellation Amount shall be an amount determined by the single manager or as the case may be, the board of managers and approved by the general meeting of the Shareholders on the basis of the relevant Interim Accounts. The Total Cancellation Amount for each of the Classes I, H, G, F, E, D, C, B and A shall be the Available Amount of the relevant Class at the time of the cancellation of the relevant class unless otherwise resolved by the general meeting of the Shareholders in the manner provided for an amendment of the Articles provided however that the Total Cancellation Amount shall never be higher than such Available Amount.

6.10 Upon the repurchase and cancellation of the shares of the relevant Class, the Cancellation Value Per Share will become due and payable by the Company.

6.11 For the purpose of article 6, the following definitions shall apply:

Available Amount	<p>Means the total amount of net profits of the Company (including carried forward profits) to the extent the shareholders would have been entitled to dividend distributions according to these Articles, increased by (i) any freely distributable reserves and (ii) as the case may be by the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the Class of shares to be cancelled but reduced by (i) any losses (including carried forward losses) and (ii) any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of law or of the Articles, each time as set out in the relevant Interim Accounts (without for the avoidance of doubt, any double counting) so that:</p> $AA = (NP + P + CR) - (L + LR)$ <p>Whereby: AA = Available Amount NP = net profits (including carried forward profits) P = any freely distributable reserves CR = the amount of the share capital reduction and legal reserve reduction relating to the Class of shares to be cancelled L = losses (including carried forward losses) LR = any sums to be placed into reserve(s) pursuant to the requirements of law or of the Articles</p>
Interim Accounts	Means the interim accounts of the Company as at the relevant Interim Account Date.
Interim Account Date	Means the date no earlier than eight (8) days before the date of the repurchase and cancellation of the relevant Class of shares.

III. Management - Representation

Art. 7. Board of managers.

7.1. The Company is managed by one or more managers appointed by the shareholders which set the term of their office. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The managers are appointed by a resolution of the shareholders. The manager(s) need not to be shareholder(s).

7.2. The manager(s) may be dismissed at any time ad nutum (without any reason) by a resolution of the shareholders.

Art. 8. Powers of the board of managers.

8.1. All powers not expressly reserved by the Law or the present Articles to the shareholders fall within the competence of the single manager or, if the Company is managed by more than one manager, the board of managers, which shall have all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object.

8.2. Special and limited powers may be delegated for determined matters to one or more agents, whether shareholders or not, by the manager, or if there are more than one manager, by the board of managers of the Company or in accordance with article 10.1 of the Articles.

Art. 9. Procedure.

9.1. The board of managers shall meet as often as the Company's interests so requires or upon call of any manager at the place indicated in the convening notice.

9.2. Written notice of any meeting of the board of managers shall be given to all managers at least 24 (twenty-four) hours in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting of the board of managers.

9.3. No such convening notice is required if all members of the board of managers of the Company are present or represented at the meeting and if they state to have been duly informed, and to have had full knowledge of the agenda of the meeting. The notice may be waived by the consent in writing, whether in original, by telegram, telex, facsimile or e-mail, of each member of the board of managers of the Company. Separate written notice shall not be required for meetings that are held at times and places prescribed in a schedule previously adopted by resolution of the board of managers of the Company.

9.4. Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing in writing, whether in original, by telefax, e-mail, telegram or telex, another manager as his proxy. A manager may also appoint another manager as his proxy by phone, such appointment to be confirmed in writing subsequently.

9.5. The board of managers can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the board of managers are validly taken by the majority of the votes cast. The resolutions of the board of managers will be recorded in minutes signed by all the managers present or represented at the meeting.

9.6. Any manager may participate in any meeting of the board of managers by telephone or video conference call or by any other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to identify, and hear and speak to, each other. The participation in a meeting by these means is deemed equivalent to a participation in person at such meeting.

9.7. Circular resolutions signed by all the managers shall be valid and binding in the same manner as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by an original or by telegram, telex, facsimile or e-mail.

Art. 10. Representation.

10.1 The Company will be bound in all circumstances by the signature of the single manager, or, in case the Company is managed by a board of managers, by the joint signatures of two managers of the Company.

10.2 The Company shall furthermore be bound towards third parties by the joint or single signature of any person to whom such signatory power has been validly delegated in accordance with article 8.2. of these Articles and within the limits of such power.

Art. 11. Liability of the managers.

11.1 The managers assume, by reason of their mandate, no personal liability in relation to any commitment validly made by them in the name of the Company, provided such commitment is in compliance with these Articles as well as the applicable provisions of the Law.

11.2 To the extent permissible under Luxembourg law, the managers and other officers of the Company, as well as those persons to whom signatory powers have been validly delegated in accordance with article 8.2 of these Articles, shall be indemnified out of the assets of the Company against all costs, charges, losses, damages and expenses incurred or sustained by them in connection with any actions, claims, suits or proceedings to which they may be made a party by reason of being or having been managers, officers or delegates of the Company, by reason of any transaction carried out by the Company, any contract entered into or any action performed, concurred in, or omitted, in connection with the execution of their duties save for liabilities and expenses arising from their gross negligence or willful default, in each case without prejudice to any other rights to which such persons may be entitled.

11.3 To the extent permissible under Luxembourg law and except as provided for in article 59 paragraph 2 of the Law, a manager shall not be responsible for the acts, neglects or defaults of the other managers, or for any loss or damage caused by an error of judgment or oversight on their part, or for any other loss, damage or misfortune whatsoever which shall occur in the performance of their duties, except if the same results from or through his gross negligence or willful default.

IV. General meetings of shareholders

Art. 12. Powers and voting rights.

12.1. Without prejudice to articles 12.2 and 12.4 of these Articles, resolutions of the shareholders shall be adopted at general meetings.

12.2. If there are not more than twenty-five shareholders, the decisions of the shareholders may be taken by circular resolution. The shareholders shall be consulted in writing in accordance with article 13.2 of these Articles and shall cast their vote by signing the circular resolution. The signatures of the shareholders may appear on a single document or on multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by an original or by telegram, telex, facsimile or e-mail.

12.3. Each shareholder has voting rights commensurate to his shareholding. Each share is entitled to one vote.

12.4. The single shareholder assumes all powers conferred by the Law to the general meeting of shareholders. The decisions of the single shareholder are recorded in minutes or drawn up in writing.

Art. 13. Notices, quorum, majority and voting proceedings.

13.1. The shareholders may be convened or consulted by any manager of the Company. The single manager, or as the case may be, the board of managers must convene or consult the shareholders following the request of shareholders representing more than one-half of the share capital of the Company.

13.2. The shareholders shall be convened or consulted in writing, whether in original or by telegram, telex, facsimile or e-mail.

13.3. Written notice of any meeting of the shareholders shall be given to all shareholders at least 8 (eight) days in advance of the date set for such meeting, except in case of emergency, in which case the nature of such circumstances shall be set forth in the convening notice of the meeting.

13.4. Meetings of the shareholders of the Company shall be held at such place and time as may be specified in the respective convening notices of the meetings.

13.5. If all the shareholders of the Company are present or represented at a meeting of the shareholders of the Company, and consider themselves as being duly convened and informed of the agenda of the meeting, the meeting may be held without prior notice.

13.6. A shareholder may act at any meeting of the shareholders of the Company by appointing another person (who need not be a shareholder) as his proxy in writing, whether in original or by telegram, telex, facsimile or e-mail.

13.7. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than one-half of the share capital of the Company. If this figure is not reached at the first meeting or first written consultation, the shareholders shall be convened or consulted a second time by registered letter, and decisions shall be adopted by a majority of the votes cast, regardless of the proportion of the share capital represented.

13.8. However, resolutions to alter the Articles or to dissolve and liquidate the Company may only be adopted by the majority (in number) of the shareholders owning at least three quarters of the share capital of the Company. However, in no case may the majority oblige any of the shareholders to increase his participation in the Company.

13.9. The shareholders can only change the nationality of the Company by unanimous vote.

V. Annual accounts - Allocation of profits

Art. 14. Accounting Year and annual general meeting.

14.1. The accounting year of the Company shall begin on the first of April of each year and end on the thirty-first of March of the following year.

14.2. Each year, with reference to the end of the Company's year, the single manager or, as the case may be, the board of managers must prepare the balance sheet and the profit and loss accounts of the Company as well as an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising all the Company's commitments and the debts of the managers, auditor(s) (if any) and shareholders towards the Company.

14.3. Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

14.4. If there are more than twenty-five shareholders, the annual general meeting of the shareholders shall be held at the registered office of the Company or at such other place in the municipality of the registered office as may be specified in the convening notice, on the third Monday of September of each year at 10.00 a.m. and if such day is not a business day for banks in Luxembourg, the annual general meeting shall be held on the next following business day.

14.5. If there are not more than twenty-five shareholders, the annual general meeting of the shareholders shall be held at such place and time as may be specified in the convening notice of the meeting which shall take place within the time limit set forth by the Law.

Art. 15. Statutory/External auditor.

15.1. If there are more than twenty-five shareholders, the operations of the Company shall be supervised by one or several statutory auditor(s) (commissaire(s) aux comptes).

15.2. To the extent required by Law, the operations of the Company shall be supervised by one or several external auditors (réviseurs d'entreprises).

15.3. The statutory/external auditor(s) shall be elected for a term not exceeding six years and shall be re-eligible.

15.4. The statutory/external auditor(s) will be appointed by the general meeting of shareholders of the Company which will determine their number, their remuneration and the term of their office.

Art. 16. Allocation of Profits.

16.1. From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) shall be allocated to the reserve required by law. This allocation shall cease to be required as soon as such legal reserve amounts to ten per cent (10%) of the capital of the Company as stated or as increased or reduced from time to time as provided in article 5 of these Articles.

16.2. The share premium account may be distributed to the shareholders upon decision of a general meeting of shareholders in accordance with the provisions set forth hereafter. The general meeting of shareholders may decide to allocate any amount out of the share premium account to the legal reserve account.

16.3. The general meeting of shareholders has discretionary power to dispose of the surplus subject to the provisions set forth hereafter.

16.4. Subject to the provisions set forth hereafter, interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

(i) a statement of accounts or an inventory or report is established by the manager or the board of managers of the Company;

(ii) this statement of accounts, inventory or report shows that sufficient profits and other reserves (including share premium) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed realised profits since the end of the last financial year, increased by carried forward profits and distributable reserves but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the statutory reserve;

(iii) the decision to pay interim dividends is taken by the shareholders of the Company;

(iv) assurance has been obtained that the rights of the creditors of the Company are not threatened; and

(v) should, after the close of the financial year, the amount available for distribution appear to be less than the amount distributed as an interim dividend, the relevant shareholders shall be required to refund the shortfall to the Company;

16.5. In the event of a dividend distribution, such dividend shall be allocated and paid as follows:

(i) an amount equal to 0.25% of the nominal value of each share shall be distributed equally to all shareholders pro rata to their shares regardless of class, then;

(ii) the balance of the total distributed amount shall be allocated in its entirety to the holders of the last Class in the reverse alphabetical order (i.e. first Class I shares, then if no Class I shares are in existence, Class H shares and in such continuation).

VI. Dissolution - Liquidation

17.1. In the event of a dissolution of the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, who do not need to be shareholders, appointed by a resolution of the single shareholder or the general meeting of shareholders which will determine their powers and remuneration. Unless otherwise provided for in the resolution of the shareholders or by law, the liquidators shall be invested with the broadest powers for the realisation of the assets and payments of the liabilities of the Company.

17.2. The surplus resulting from the realisation of the assets and the payment of the liabilities of the Company shall be paid to the shareholders in proportion to the shares held by each shareholder in the Company, subject to the provisions of article 16 which shall apply mutatis mutandis so as to achieve on an aggregate basis the same economic result as the dividend distribution rules.

VII. General provision

Reference is made to the provisions of the Law and to any agreement which may be entered into among the shareholders from time to time (if any) for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory provision

The first accounting year shall begin on the date of this deed and shall end on March 31, 2012.

Subscription - Payment

Thereupon,

Foresight Solar VCT Plc., prenamed and represented as stated above declares to subscribe for ONE MILLION TWO HUNDRED AND FIFTY THOUSAND FOUR HUNDRED (1,250,400) ordinary shares, ONE HUNDRED AND NINETY-FOUR THOUSAND FOUR HUNDRED (194,400) class A shares, 194,400 class B shares, ONE HUNDRED AND NINETY-FOUR THOUSAND FOUR HUNDRED (194,400) class C shares, ONE HUNDRED AND NINETY-FOUR THOUSAND FOUR HUNDRED (194,400) class D shares, ONE HUNDRED AND NINETY-FOUR THOUSAND FOUR HUNDRED (194,400) class E shares, ONE HUNDRED AND NINETY-FOUR THOUSAND FOUR HUNDRED (194,400) class F shares, ONE HUNDRED AND NINETY-FOUR THOUSAND FOUR HUNDRED (194,400) class G shares, ONE HUNDRED AND NINETY-FOUR THOUSAND FOUR HUNDRED (194,400) class H shares and ONE HUNDRED AND NINETY-FOUR THOUSAND FOUR HUNDRED (194,400) class I shares, in registered form, with a par value of one cent (EUR 0.01) each, and to fully pay them up by way of a contribution in cash amounting to THIRTY THOUSAND EURO (EUR 30,000.-).

The amount of THIRTY THOUSAND EURO (EUR 30,000.-) is at the disposal of the Company, as has been proved to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

Costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its incorporation are estimated at approximately EUR 1,500.-.

Resolutions of the sole shareholders

Immediately after the incorporation of the Company, the sole shareholder of the Company, representing the entirety of the subscribed share capital has passed the following resolutions:

1. The following person is appointed as manager of the Company for an indefinite period:

a.) Mr. Cliff Langford, born on 28 March 1957 in London, United Kingdom, residing professionally at 46a, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg; and

b.) Mr. Roel Schrijen, born on 30 June 1973 in Sittard, the Netherlands, residing professionally at 46a, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

2. The registered office of the Company is established at 46a, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English followed by a French version and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

WHEREOF the present deed was drawn up in Senningerberg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party who signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille onze, le vingt-septième jour de mai,

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

A COMPARU:

Foresight Solar VCT Plc., une société anonyme de droit de Royaume Uni, ayant son siège social au E C A Court 24-26, South Park, Sevenoaks, Kent, TN13 1DU et enregistré sous le numéro 07289280,

Représentée par M. Roel Schrijen, conseiller économique, avec adresse professionnelle au 46a, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 26 mai 2011.

Ladite procuration, après avoir été signée "ne varietur" par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

La partie comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a prié le notaire instrumentant d'acter de la façon suivante les Statuts d'une Société à responsabilité limitée qui est ainsi constituée:

I. Dénomination - Siège social - Objet - Durée

Art. 1^{er}. Dénomination. Il est formé une société à responsabilité limitée sous la dénomination "Foresight VCT (Lux) 1 S.à r.l." (ci-après la Société), qui sera régie par les lois du Luxembourg, en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les Sociétés commerciales telle que modifiée (ci-après la Loi), ainsi que par les présent statuts (ci-après les Statuts).

Art. 2. Siège social.

2.1. Le siège social de la Société est établi à Luxembourg-Ville (Grand-Duché de Luxembourg). Il peut être transféré dans les limites de la commune par décision du gérant unique, ou le cas échéant, par le conseil de gérance. Le siège social peut également être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution des associés adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

2.2. Il peut être créé des succursales, filiales ou bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision du gérant unique ou, le cas échéant, du conseil de gérance. Lorsque le gérant unique ou le conseil de gérance de la Société estime que des événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents déterminés à la discrétion du(des) gérant(s), et que ces événements seraient de nature à compromettre l'activité normale de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales. Ces mesures provisoires n'auront toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société qui, en dépit du transfert de son siège social, restera une Société luxembourgeoise.

Art. 3. Objet social.

3.1. L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes Sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et/ou autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et/ou autres instruments de dette, et, en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle pourra participer à la création, le développement, la gestion et le contrôle de toutes Sociétés ou entreprises. Elle pourra en outre effectuer directement ou indirectement des investissements immobiliers et investir dans l'acquisition et gérer un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billet à ordre, obligations et emprunts obligataires et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de participation. La Société pourra prêter des fonds, en ce compris, sans limitation, ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations ou valeurs de participation, à ses filiales, Sociétés affiliées et/ou à toutes autres Sociétés ou personnes et la Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés portant sur toute ou partie de ses avoirs afin de garantir ses propres obligations et engagements et/ou obligations et engagements de toutes autres Sociétés ou personnes et, de manière générale, en sa faveur et/ou en faveur de toutes autres Sociétés ou personnes, dans chaque cas, pour autant que ces activités ne constituent pas des activités réglementées du secteur financier.

3.3. La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à ses investissements en vue de leur gestion efficace, en ce compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les risques de crédit, fluctuations monétaires, fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société peut d'une façon générale effectuer toutes les opérations et transactions qui favorisent directement ou indirectement ou se rapportent à son objet.

Art. 4. Durée.

4.1 La Société est formée pour une durée indéterminée.

4.2 La Société peut être dissoute, à tout moment, par une résolution des associés de la Société adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

4.3 La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de l'interdiction, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

II. Capital social - Parts sociales

Art. 5 Capital.

5.1. Le capital social de la Société est fixé à TRENTE MILLE EUROS (EUR 30.000,-) représenté par les parts sociales suivantes sous forme nominative ayant une valeur nominale de un cent (EUR 0,01) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées:

- UN MILLION DEUX CENT CINQUANTE MILLE QUATRE CENTS (1.250.400) parts sociales ordinaires (les "Parts Sociales Ordinaires");
- CENT QUATRE-VINGT-QUATORZE MILLE QUATRE CENTS (194.400) parts sociales de classe A (les "Parts Sociales de Classe A"),
- CENT QUATRE-VINGT-QUATORZE MILLE QUATRE CENTS (194.400) parts sociales de classe B (les "Parts Sociales de Classe B"),
- CENT QUATRE-VINGT-QUATORZE MILLE QUATRE CENTS (194.400) parts sociales de classe C (les "Parts Sociales de Classe C"),
- CENT QUATRE-VINGT-QUATORZE MILLE QUATRE CENTS (194.400) parts sociales de classe D (les "Parts Sociales de Classe D"),
- CENT QUATRE-VINGT-QUATORZE MILLE QUATRE CENTS (194.400) parts sociales de classe E (les "Parts Sociales de Classe E"),
- CENT QUATRE-VINGT-QUATORZE MILLE QUATRE CENTS (194.400) parts sociales de classe F (les "Parts Sociales de Classe F"),
- CENT QUATRE-VINGT-QUATORZE MILLE QUATRE CENTS (194.400) parts sociales de classe G (les "Parts Sociales de Classe G"),
- CENT QUATRE-VINGT-QUATORZE MILLE QUATRE CENTS (194.400) parts sociales de classe H (les "Parts Sociales de Classe H") et
- CENT QUATRE-VINGT-QUATORZE MILLE QUATRE CENTS (194.400) parts sociales de classe I (les "Parts Sociales de Classe I");

chacune jouissant des droits et obligations tels que décrit dans les présents Statuts.

5.2. Le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par résolution des associés adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

Art. 6. Parts sociales.

6.1. Chaque part sociale donne droit à son détenteur à une fraction des actifs et bénéfices de la Société en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes, conformément à, mais sous réserve de, ces Statuts.

6.2. Envers la Société, les parts sociales de la Société sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

6.3. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

La cession de parts sociales (inter vivos) à des non associés est soumise à l'accord préalable de l'assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social de la Société.

Une cession de parts sociales n'est opposable à la Société ou aux tiers qu'après qu'elle a été notifiée à la Société ou acceptée par elle en conformité avec l'article 1690 du code civil.

Pour toutes les autres questions, il est fait référence aux articles 189 et 190 de la Loi.

6.4. Un registre des associés sera tenu au siège social de la Société conformément aux dispositions de la Loi et peut être consulté par chaque associé qui le désire.

6.5. La Société peut racheter la totalité de ses parts sociales à l'exception de ses parts sociales ordinaires et dans les limites fixées par la Loi.

6.6. Le capital social de la Société pourra être réduit par l'annulation de parts sociales, en ce compris par l'annulation d'une, ou de plusieurs classes entières de parts sociales, par le rachat et l'annulation de toutes les parts sociales qui ont été émises dans cette ou ces classe(s). Dans le cas d'un rachat et de l'annulation de classes de parts sociales, ces rachats et annulation de parts sociales devront être fait par ordre alphabétique inversé (en débutant par la classe I).

6.7. Dans le cas d'une réduction de capital social par le biais du rachat et de l'annulation d'une classe de parts sociales (dans l'ordre indiqué à l'article 6.6), cette classe de parts sociales donnera droit à ses détenteurs, au prorata de leur détention dans cette classe, à un Montant Disponible (dans les limites toutefois du Montant Total Annulé défini par l'assemblée générale des associés) et les détenteurs des classes de parts sociales rachetées et annulées recevront de la Société un montant équivalent à la Valeur d'Annulation Par Part Sociale pour chacune des parts sociales des classes concernées qu'ils détiennent et qui ont été annulées.

6.8. La Valeur d'Annulation Par Part Sociale sera calculée en divisant le Montant de l'Annulation par le nombre de parts sociales existant dans la classe de parts sociales faisant l'objet du rachat et de l'annulation.

6.9. Le Montant Total Annulé sera le montant déterminé par le gérant unique ou, le cas échéant, le conseil de gérance et approuvé par l'assemblée générale des associés sur base des Comptes Intérimaires correspondants. Le Montant Total

Annulé pour chacune des classes I, H, G, F, E, D, C, B et A sera le Montant Disponible dans la classe correspondante au moment de son annulation, à moins qu'une décision de l'assemblée générale des associés, prise selon le formalisme requis pour le changement des Statuts de la Société en décide autrement, sous réserve toutefois que le Montant Total de l'Annulation n'excède jamais le Montant Disponible.

6.10. Suite au rachat et à l'annulation des parts sociales d'une classe concernée, la Valeur d'Annulation Par Classe Sociale sera due et payable par la Société.

6.11. Dans le cadre de l'article 6, les définitions suivantes s'appliquent:

Montant Disponible	Signifie le montant total des profits nets de la Société (en ce compris les profits reportés) dans la mesure où les associés auraient bénéficié d'un droit à une distribution de dividendes conformément au Statuts, augmenté de (i) des réserves librement distribuables et (ii) le cas échéant des montants de la réduction du capital social et de la partie correspondante de la réserve légale mais diminués par (i) toute perte (en ce compris les pertes reportées) et (ii) tout montant placé en réserve conformément aux dispositions de la loi et des Statuts, le tout tel que déterminé sur base des Comptes Intérimaires (sans, pour éviter tout doute sur la question, double comptabilisation) de sorte que: $AA = (NP+P+CR) - (L+LR)$ Ou AA = Montant Disponible NP = profits nets (en ce compris les profits nets reportés) P = toute réserve librement distribuable CR = le montant de la réduction de capital et de la réserve relative à la classe de parts sociales à annuler L = pertes (en ce compris les pertes reportées) LR = toute somme à affecter à des réserves conformément aux dispositions de la loi ou des Statuts
Comptes Intérimaires	Signifie les comptes intérimaires de la Société à la date des comptes intérimaires concernés.
Date des Comptes Intérimaires	Signifie la date ne précédant pas de plus de huit (8) jours la date de rachat et d'annulation de la Classe de parts sociales concernées.

III. Gestion - Représentation

Art. 7. Conseil de gérance.

7.1 La Société est gérée par un ou plusieurs gérants nommés par les associés, qui fixeront la durée de leur mandat. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constitueront un conseil de gérance. Les gérants sont nommés par une résolution des associés. Le(s) gérant(s) n'est (ne sont) pas nécessairement associé(s).

7.2 Les gérants sont révocables à n'importe quel moment ad nutum (sans justifier d'une raison) par une résolution des associés.

Art. 8. Pouvoirs du conseil de gérance.

8.1. Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les présents Statuts aux associés seront de la compétence du gérant ou, si la Société est gérée par plus d'un gérant, du conseil de gérance, qui aura tous pouvoirs pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformes à l'objet social de la Société.

8.2. Des pouvoirs spéciaux et limités pour des tâches spécifiques peuvent être délégués à un ou plusieurs agents, associés ou non, par le gérant, ou s'il y a plus d'un gérant, par le conseil de gérance de la Société ou conformément à l'article 10.1 des Statuts.

Art. 9. Procédure.

9.1. Le conseil de gérance se réunira aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige ou sur convocation d'un gérant au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

9.2. Il sera donné à tous les gérants une convocation écrite de toute réunion du conseil de gérance au moins 24 (vingt-quatre) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature de cette urgence sera mentionnée dans la convocation de la réunion du conseil de gérance.

9.3. Cette convocation écrite n'est pas nécessaire si tous les membres du conseil de gérance de la Société sont présents ou représentés à la réunion et s'ils déclarent avoir été dûment informés et avoir parfaite connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Il peut aussi être renoncé à la convocation écrite avec l'accord écrit de chaque membre du conseil de gérance de la Société soit en original, soit par télégramme, télex, facsimile ou courrier électronique. Des convocations écrites séparées ne seront pas exigées pour des réunions se tenant à une heure et à un endroit prévus dans un calendrier préalablement adopté par résolution du conseil de gérance de la Société.

9.4. Tout gérant peut participer à toute réunion du conseil de gérance en nommant par écrit, soit en original ou par téléfax, courrier électronique, télégramme ou télex, un autre gérant comme son mandataire. Un gérant peut également

nommer un autre gérant comme son mandataire par téléphone, mais cette nomination devra ensuite être confirmée par écrit.

9.5. Le conseil de gérance ne pourra délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés. Les décisions du conseil de gérance ne sont prises valablement qu'à la majorité des voix exprimées. Les résolutions du conseil de gérance seront consignées dans des procès-verbaux signés par tous les gérants présents ou représentés à la réunion.

9.6 Tout gérant peut participer à la réunion du conseil de gérance par téléphone ou vidéo conférence ou par tout autre moyen de communication similaire, ayant pour effet que toutes les personnes participant à la réunion peuvent s'identifier, s'entendre et se parler. La participation à la réunion par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à la réunion.

9.7. Des résolutions circulaires signées par tous les gérants seront valable et engageront la Société comme si elles avaient été adoptées à une réunion du conseil de gérance dûment convoquée et tenue. Les signatures des gérants peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, confirmées en original, par télégramme, télex, facsimile ou courrier électronique.

Art. 10. Représentation.

10.1 La Société sera engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par la signature du gérant unique, ou si la Société est gérée par un conseil de gérance, par la signature conjointe de deux gérants de la Société.

10.2 La Société sera en outre engagée vis-à-vis des tiers par la signature conjointe ou unique de toute personne à qui ce pouvoir de signature a été valablement délégué conformément à l'article 8.2. des Statuts et dans les limites de ce pouvoir.

Art. 11. Responsabilité des gérants.

11.1 Les gérants ne contractent à raison de leur fonction aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont pris en conformité avec les Statuts et les dispositions applicables de la Loi.

11.2 Dans la mesure permise par le droit luxembourgeois, les gérants et autres fondés de pouvoir de la Société, ainsi que toutes les personnes à qui des pouvoirs de signature ont été valablement délégués conformément à l'article 8.2 des présents Statuts seront indemnisés par prélèvement sur les actifs de la Société contre tous les coûts, frais, pertes, dommages et dépenses encourus ou supportés par eux en relation avec toutes actions, plaintes, procès ou procédures auxquels ils peuvent être partie en raison de leur statut actuel ou passé de gérants, fondés de pouvoir ou délégués de la Société, en raison de toute transaction effectuée par la Société, tout contrat conclu ou action accomplie, ou omise ou dans laquelle ils ont participé, en relation avec l'exécution de leurs obligations, à l'exception des dommages et dépenses dues à leur faute lourde ou manquement dolosif, dans chaque cas, sans préjudice de tous les autres droits dont ces personnes peuvent jouir.

11.3 Dans la mesure permise par le droit luxembourgeois, et sauf dans les cas prévus à l'article 59 paragraphe 2 de la Loi, un gérant ne sera pas responsable des actes, négligences ou manquements des autres gérants, ou pour toute perte ou tout dommage causés par une erreur de jugement ou inadvertance de leur part, ou pour toute autre perte, dommage ou préjudice quelle qu'il soit qui surviendrait lors de l'exécution de son mandat, sauf si cela résulte de, ou est causé par, une faute lourde ou manquement dolosif lui incombant.

IV. Assemblées générales des associés

Art. 12. Pouvoirs et droits de vote.

12.1. Sans préjudice des articles 12.2 et 12.4 des présents Statuts, les résolutions des associés sont adoptées en assemblées générales.

12.2. Si le nombre d'associés n'excède pas vingt-cinq associés, les décisions des associés pourront être prises par résolution circulaire. Les associés seront consultés par écrit conformément à l'article 13.2 des présents Statuts et exprimeront leur vote en signant la résolution circulaire. Les signatures des associés peuvent être apposées sur un document unique ou sur plusieurs copies d'une résolution identique, confirmées en original, par télégramme, télex, facsimile ou courrier électronique.

12.3 Chaque associé a des droits de vote proportionnellement au nombre de parts détenues par celui-ci. Chaque part sociale donne droit à un vote.

12.4 L'associé unique assume tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'assemblée générale des associés. Les décisions de l'associé unique sont consignées en procès-verbaux ou rédigées par écrit.

Art. 13. Convocations, quorum, majorité et procédure de vote.

13.1 Les associés peuvent être convoqués ou consultés par tout gérant de la Société. Le gérant unique, ou le cas échéant, le conseil de gérance doit convoquer ou consulter les associés à la demande des associés représentant plus de la moitié du capital social de la Société.

13.2 Les associés sont convoqués ou consultés par écrit, soit en original ou par télégramme, télex, facsimile ou courrier électronique.

13.3 Une convocation écrite à toute assemblée des associés sera donnée à tous les associés au moins 8 (huit) jours avant la date fixée de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature de ces circonstances sera précisée dans la convocation de ladite assemblée.

13.4 Les assemblées des associés de la Société seront tenues au lieu et heure précisés dans les convocations respectives des assemblées.

13.5 Si tous les associés de la Société sont présents ou représentés à l'assemblée des associés et se considèrent eux-mêmes comme dûment convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'assemblée pourra se tenir sans convocation préalable.

13.6 Un associé peut prendre part à toute assemblée générale des associés de la Société en désignant une autre personne comme mandataire (associé ou non) par écrit, soit en original, soit par télégramme, télex, facsimile ou courrier électronique.

13.7 Les décisions collectives ne sont valablement prises que dans la mesure où elles sont adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social. Si ce chiffre n'est pas atteint à la première assemblée ou première consultation écrite, les associés seront convoqués ou consultés une seconde fois, par lettre recommandée, et les décisions seront adoptées à la majorité des voix exprimées, sans tenir compte de la proportion du capital social représenté.

13.8 Cependant, les résolutions pour modifier les Statuts ou pour dissoudre et liquider la Société ne peuvent être adoptées que par la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois quarts du capital social de la Société. Cependant, en aucun cas la majorité peut obliger un des associés à augmenter sa participation dans la Société.

13.9 Les associés peuvent changer la nationalité de la Société uniquement par vote unanime.

V. Comptes annuels - Affectation des bénéfices

14.1. L'exercice social de la Société commence le premier avril de chaque année et se termine le trente et un mars de l'année suivante.

14.2. Chaque année, à la fin de l'exercice social de la Société, le gérant unique ou, le cas échéant, le conseil de gérance dresse le bilan et le compte de pertes et profits de la Société ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société avec une annexe résumant tous les engagements de la Société et les dettes des gérant(s), auditeur(s) (s'il y en a) et des associés de la Société.

14.3 Tout associé peut prendre connaissance de ces inventaire et bilan au siège social de la Société.

14.4 Si le nombre d'associés dépasse vingt-cinq associés, l'assemblée générale annuelle des associés sera tenue au siège social de la Société ou à tout autre endroit dans la commune du siège social tel que précisé dans la convocation, le troisième lundi du mois de septembre à 10.00 heures du matin et si ce jour n'est pas un jour ouvrable bancaire à Luxembourg, l'assemblée générale annuelle se tiendra le jour ouvrable suivant.

14.5 Si le nombre d'associés ne dépasse pas vingt-cinq associés, l'assemblée générale des associés se tiendra au lieu et heure indiqués dans la convocation respective de l'assemblée.

Art. 15. Commissaire aux comptes/Réviseur d'entreprise.

15.1 Si le nombre d'associés dépasse vingt-cinq associés, les opérations de la Société seront supervisées par un ou plusieurs commissaires aux comptes.

15.2 Dans la mesure requise par la Loi, les opérations de la Société seront supervisées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises.

15.3 Le(s) commissaire(s) aux comptes/réviseur(s) d'entreprises sera (seront) élu(s) pour une durée maximum de 6 ans et sera (seront) rééligibles.

15.4 Le(s) commissaire(s) aux comptes/réviseur(s) d'entreprises sera(seront) nommé(s) par l'assemblée générale des associés de la Société qui déterminera leur nombre, rémunération et la durée de leur mandat.

Art. 16. Affectation des bénéfices.

16.1. Cinq pour cent (5 %) des bénéfices nets annuels de la Société seront affectés à la réserve requise par la loi. Cette affectation cessera d'être exigée dès que la réserve légale aura atteint dix pour cent (10 %) du capital social de la Société tel qu'il est fixé ou tel qu'augmenté ou réduit selon l'article 5 des Statuts.

16.2 La prime d'émission disponible est distribuée aux associés après décision de l'assemblée générale des associés conformément aux dispositions qui suivent. L'assemblée générale des associés a le droit d'affecter à la réserve légale tout ou partie de la prime d'émission.

16.3 L'assemblée générale des associés décidera discrétionnairement de l'affectation du surplus sous réserve des dispositions qui suivent.

16.4 Sous réserve des dispositions suivantes, des dividendes intérimaires peuvent être distribués, à tout moment, aux conditions suivantes:

- (i) un état des comptes ou un inventaire ou un rapport est établi par le gérant ou le conseil de gérance de la Société;
- (ii) cet état des comptes, inventaire ou rapport montre que des bénéfices et autres réserves (en ce compris la prime d'émission) suffisants sont disponibles pour une distribution; étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder

le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social, augmenté par les bénéfices reportés et les réserves distribuables mais réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale;

(iii) la décision de payer des dividendes intérimaires est adoptée par les associés de la Société; et

(iv) assurance a été obtenue que les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés;

(v) si, après la clôture de l'exercice social, le montant disponible à la distribution apparaît inférieur au montant distribué en tant que dividende intérimaire, les associés seront tenus de reverser la différence à la Société.

16.5 En cas de distribution de dividende, ce dividende devra être alloué et payé de la façon suivante:

(i) un montant égal 0,25% de la valeur nominale de chaque part sociale devra être distribué en parts égales à tous les associés au prorata de leurs parts sociales indépendamment de leur classe;

(ii) le solde du montant distribuable sera alloué dans son intégralité au associés de la dernière classe par ordre alphabétique inversé (c'est-à-dire en premier lieu les parts sociales de classe I, et si le cas échéant ces dernières sont inexistantes, les parts sociales de classe H et ainsi de suite).

VI. Dissolution - Liquidation

17.1 En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera effectuée par un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être associés, nommés par une résolution de l'associé unique ou de l'assemblée générale des associés qui détermine leurs pouvoirs et leur rémunération. Sauf disposition contraire prévue par la Loi ou la décision des associés, les liquidateurs seront investis des pouvoirs les plus larges pour la réalisation des actifs et du paiement des dettes de la Société.

17.2 Le boni de liquidation résultant de la réalisation des actifs et après paiement des dettes de la Société sera distribué aux Associés proportionnellement au nombre d'actions détenues par chaque associé dans la Société, sous réserve des dispositions de l'article 16 qui s'appliqueront mutatis mutandis afin d'atteindre sur une base consolidée le même résultat que celui dérivé des règles de distribution de dividendes.

VII. Dispositions générales

Il est fait référence aux dispositions de la Loi et à tout contrat qui peut être conclu entre les associés de temps à autre (le cas échéant) pour tous les points qui ne font pas l'objet d'une disposition spécifique dans ces présents Statuts.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commencera à la date du présent acte et s'achèvera le 31 mars 2012.

Souscription et libération

Sur ces faits,

Foresight Solar VCT Plc., prénommée et représentée comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à UN MILLION DEUX CENT CINQUANTE MILLE QUATRE CENTS (1.250.400) parts sociales ordinaires, CENT QUATRE-VINGT-QUATORZE MILLE QUATRE CENTS (194.400) parts sociales de Classe A, CENT QUATRE-VINGT-QUATORZE MILLE QUATRE CENTS (194.400) parts sociales de Classe B, CENT QUATRE-VINGT-QUATORZE MILLE QUATRE CENTS (194.400) parts sociales de Classe C, CENT QUATRE-VINGT-QUATORZE MILLE QUATRE CENTS (194.400) parts sociales de Classe D, CENT QUATRE-VINGT-QUATORZE MILLE QUATRE CENTS (194.400) parts sociales de Classe E, CENT QUATRE-VINGT-QUATORZE MILLE QUATRE CENTS (194.400) parts sociales de Classe F, CENT QUATRE-VINGT-QUATORZE MILLE QUATRE CENTS (194.400) parts sociales de Classe G, CENT QUATRE-VINGT-QUATORZE MILLE QUATRE CENTS (194.400) parts sociales de Classe H et CENT QUATRE-VINGT-QUATORZE MILLE QUATRE CENTS (194.400) parts sociales de Classe I, sous forme nominative, d'une valeur nominale de un cent (EUR 0,01) chacune, et de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de trente mille euros (EUR 30.000,-).

Le montant de trente mille euros (EUR 30.000,-) est à la disposition de la Société, comme il a été prouvé au notaire instrumentant qui le reconnaît expressément.

Frais

Les dépenses, coûts, honoraires et charges de toutes sortes qui incombent à la Société du fait de sa constitution s'élèvent approximativement à EUR 1.500,-.

Résolutions de l'associé unique

Immédiatement après la constitution de la Société, l'associé unique de la Société, représentant l'intégralité du capital social souscrit a pris les résolutions suivantes:

1. Les personnes suivantes sont nommées en qualité de gérant pour une durée indéterminée:

a.) M. Cliff Langford, né le 28 mars 1957 à Londres, Royaume Uni, résidant professionnellement au 46a, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg; et

b.) Mr. Roel Schrijen, né le 30 juin 1973 à Sittard, Pays Bas, résidant professionnellement au 46a, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

2. Le siège social de la Société est établi au 46a, avenue John F. Kennedy, L-1855 Luxembourg.

Déclaration

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête des parties comparantes, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une traduction française et qu'en cas de divergence entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Fait et passé à Senningerberg, à la date qu'en tête des présentes.

Lecture du document ayant été faite au mandataire de la partie comparante, celui-ci a signé, avec le notaire instrumentant, le présent acte.

Signé: Roel Schrijen, Paul Bettingen.

Enregistré à Luxembourg, A.C., le 31 mai 2011. LAC/2011/25280. Reçu 75,- €.

Le Receveur (signé): Francis Sandt.

Pour copie conforme délivrée à la société aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Senningerberg, le 14 juin 2011.

Référence de publication: 2011081345/700.

(110090967) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2011.

Deka International S.A., Société Anonyme.

BERICHTIGUNG zum bereits hinterlegten Sonderreglement des Fonds DekaLuxTeam-GlobalSelect

Nom de la société de gestion: Deka International S.A.

Siège social: 5, rue des Labours, 1912 Luxembourg

N° du Registre de Commerce: B28 599

Deposé le: 31/05/2011

L110084513.04

Référence de publication: 2011091387/11.

(110103247) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2011.

Deka International S.A., Société Anonyme.

BERICHTIGUNG zum bereits hinterlegten Sonderreglement des Fonds Deka-OptiRent 3y (II):

Nom de la société de gestion: Deka International S.A.

Siège social: 5, rue des Labours, 1912 Luxembourg

N° du Registre de Commerce: B28 599

Deposé le: 01/06/2011

L110085409.04

Référence de publication: 2011091388/11.

(110103248) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2011.

DeltaFotovoltaica Issuer S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1115 Luxembourg, 2, boulevard Konrad Adenauer.

R.C.S. Luxembourg B 122.022.

Le bilan au 31 décembre 2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signatures.

Référence de publication: 2011091391/10.

(110102905) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2011.

Dai Nippon International S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 12.475.

Par décision de l'assemblée générale ordinaire du 03 juin 2011, le mandat de l'Administrateur M. Shigemi FURUYA, Président et Administrateur-délégué, ainsi que celui du Commissaire aux comptes AUDIT TRUST S.A., société anonyme ont été renouvelés pour la durée d'un an, jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2012. Par cette même

assemblée, M. Tomohiro SEYAMA, 1-29-1#716 Chitosedai Setagaya-ku, Tokyo, JAPAN et M. Takahiro HAMADA, 3-1-#C508 Ichisawa Fujimino-shi, JAPAN ont été nommés Administrateurs, en remplacement des Administrateur démissionnaires M. Yoji YAMAKAWA et M. Shigeru NOGUCHI, également pour la durée d'un an, jusqu'à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2012.

Luxembourg, le 27 JUIN 2011.
 Pour: DAI NIPPON INTERNATIONAL S.A.
 Société anonyme holding
 Experta Luxembourg
 Société anonyme
 Cindy Szabo / Nathalie Paquet-Gillard

Référence de publication: 2011091392/20.

(110102418) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2011.

Edgar S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.
 R.C.S. Luxembourg B 126.895.

Les comptes annuels au 31 DECEMBRE 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011091400/10.

(110103098) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2011.

Deka International S.A., Société Anonyme.

BERICHTIGUNG zum bereits hinterlegten Sonderreglement des Fonds Deka-Wachstum
 Nom de la société de gestion: Deka International S.A.
 Siège social: 5, rue des Labours, 1912 Luxembourg
 N° du Registre de Commerce: B28 599
 Déposé le: 24/06/2011
 L110098032.04
 Référence de publication: 2011091389/11.

(110103250) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2011.

KLHS Holdings Ireland S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 23.000,00.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
 R.C.S. Luxembourg B 112.622.

CLOTURE DE LIQUIDATION

In the year two thousand and eleven, on the tenth day of May.

Before Maître Francis Kessler, notary residing in Esch/Alzette, Grand Duchy of Luxembourg, undersigned.

Is held an extraordinary general meeting of the sole shareholder of "KLHS Holdings Ireland S.à r.l.", a "société à responsabilité limitée", having its registered office at 5, Rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg trade and companies register under number B 112 622 (the "Company"), incorporated by a notarial deed enacted on 28 November 2005, published in Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 511 of 10th March 2006 and most recently amended by a notarial deed enacted on 1st August 2008, published in Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 134 of 21 January 2009.

There appeared:

The sole shareholder of the Company, UT Luxembourg Holding I S.à r.l., a company incorporated under the laws of Luxembourg, with registered office at 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg (the "Sole Shareholder"), duly represented by Mrs Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, private employee, with professional address in Esch/Alzette, 5, rue Zénon Bernard, by virtue of a proxy given under private seal.

The above-mentioned proxy, being initialled "ne varietur" by the appearing party and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The Sole Shareholder declared and requested the notary to act that:

I. - All the 460 shares of the Company with a nominal value of USD 50 each, representing the whole share capital of the Company, are represented so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda.

II. - The agenda of the meeting is the following:

Agenda

1. Waiving of convening notice right;
2. Approval of the dissolution and liquidation of the Company; and
3. Miscellaneous.

First resolution

The Sole Shareholder waives its right to prior notice of the current meeting; it acknowledges being sufficiently informed beforehand of the agenda and considers being validly convened and therefore agrees to deliberate and vote upon all the items of the agenda. The Sole Shareholder resolves further that all documentation produced to the meeting has been put at its disposal within a sufficient period of time in order to allow it to examine carefully each document.

Second resolution

It is resolved to approve the liquidation of the Company:

- The share capital of the Company is fixed at USD 23,000 divided into 460 shares with a nominal value of USD 50 each and is entirely subscribed and fully paid up.

- The Sole Shareholder is the sole owner of all the shares of the Company.

- The Sole Shareholder, (i) approves the balance sheet and the profit and loss account of the Company attached hereto as schedule A ("Schedule A"), (ii) gives discharge to the managers of the Company, i.e. Mr. Gérard Becquer, Mr. Evan Smith and Mr. Wolfgang Ott for the performance of their mandate as managers of the Company until the holding of the present deed and (iii) declares the anticipated dissolution of the Company with immediate effect.

- The Sole Shareholder appoints itself as liquidator of the Company and will have full powers to sign, execute and deliver any acts and any documents, to make any declaration and to do anything necessary or useful so as to bring into effect the purposes of this act.

The Sole Shareholder, in its capacity as liquidator of the Company, declares that:

(i) the Company no longer carries out any activity,

(ii) all rights, title, interest and obligations in and with respect to the existing assets of the Company, as described in Schedule A, are hereby assigned, transferred and conveyed to the Sole Shareholder, which has acknowledged and consented to this assignment and,

the Sole Shareholder undertakes to ensure, in its capacity as liquidator, that any formalities required to implement the transfer of any cash at bank owned by the Company are duly complied with;

(iii) all rights, title, interest and obligations in and with respect to the existing liabilities of the Company, as described in Schedule A, are hereby assumed, transferred and conveyed to the Sole Shareholder which has acknowledged and consented to this transfer; any outstanding liabilities in relation to the closure of the liquidation are duly supplied with and the Sole Shareholder irrevocably undertakes to assume and to settle any presently unknown and unpaid liability of the dissolved Company;

(iv) the Sole Shareholder will take any required action to transfer the funds that are in the bank account of the Company, to close the said bank account and fulfil any formality necessary to transfer all the liabilities of the Company, it having been given all powers to that effect.

- The Sole Shareholder declares that the liquidation of the Company is closed.

- The books and documents of the Company will be kept for a period of 5 (five) years in Luxembourg at the registered office of the Company, 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

The share register of the Company has been cancelled.

- The Sole Shareholder of the Company also resolves to grant all powers to any employee or member of Noble & Scheidecker and of Alter Domus, with full power of sub delegation, in order:

(i) to proceed to the filings and publications as required by Article 151 of the Law of 10 August 1915 concerning commercial companies as amended;

(ii) to do and to execute any document or notices with respect to the filings and publications referred to here above, and more generally to do, perform and execute any action or document necessary or simply useful for the purpose of the closure of the Company's liquidation.

Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which were to be borne by the Company or which would be charged to it in connection with the present deed, had been estimated at about one thousand two hundred euro (€ 1,200.-).

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation. On request of the same appearing person and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof, the present notarial deed was drawn up in Esch/Alzette, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, he signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille onze, le dixième jour de mai.

Par-devant Maître Francis Kessler, notaire de résidence à Esch/Alzette, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de l'associé unique de "KLHS Holdings Ireland S.à r.l.", une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 5, Rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 112 622 (la «Société»), constituée suivant un acte notarié du 28 novembre 2005, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations numéro 511 du 10 mars 2006 et modifié pour la dernière fois par un acte notarié du 1 août 2008, publié au Mémorial C, Recueil Spécial des Sociétés et Associations numéro 134 du 21 janvier 2009.

A comparu:

L'associé unique de la Société, UT Luxembourg Holding I S.à r.l., une société constituée selon les lois du Luxembourg, ayant son siège social au 46A, Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, (l'«Associé Unique») dûment représenté par Madame Sofia AFONSO-DA CHAO CONDE, employée privée, avec adresse professionnelle à Esch/Alzette, 5, rue Zénon Bernard, en vertu d'une procuration sous seing privé.

La procuration susmentionnée, après avoir été signée ne varietur par la partie comparante et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités d'enregistrement.

L'associé unique déclare et requiert le notaire instrumentant d'acte que :

I.- Toutes les 460 parts sociales ayant une valeur nominale de USD 50 chacune, représentant l'intégralité du capital social de la Société, sont représentées, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

II.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour

1. Renonciation aux droits de convocation;
2. Approbation de la dissolution et la liquidation de la Société; et
3. Divers.

Première résolution

L'Associé Unique renonce à son droit de recevoir la convocation préalable afférente à cette assemblée générale; l'Associé Unique reconnaît avoir été suffisamment informé de l'ordre du jour et se considère valablement convoqué et en conséquence accepte de délibérer et voter sur tous les points à l'ordre du jour. L'Associé Unique en outre décide que toute la documentation produite lors de cette assemblée a été mise à la disposition de L'Associé Unique dans un laps de temps suffisant afin de lui permettre un examen attentif de chaque document.

Deuxième résolution

Il est décidé d'approuver la liquidation de la Société:

- Le capital social de la Société est fixé à 23.000 USD divisé en 460 parts sociales d'une valeur nominale de 50 USD chacune, entièrement libérées.

- L'Associé Unique est le propriétaire de la totalité des parts sociales de la Société.

- L'Associé Unique, (i) approuve le bilan et le compte de profits et pertes de la Société joint en annexe A (l'«Annexe A»);

(ii) donne décharge aux gérants de la Société, M. Gérard Becquer,

M. Evan Smith et M. Wolfgang Ott pour l'exécution de leur mandat en tant que gérants de la Société jusqu'à la tenue du présent acte et (iii) prononce la dissolution anticipée de la Société avec effet immédiat.

- L'Associé Unique se désigne lui-même comme liquidateur de la Société et aura tous pouvoirs pour signer, exécuter et délivrer tous actes et documents, faire toutes déclarations ainsi que pour prendre toutes mesures nécessaires ou utiles à l'accomplissement de cet acte.

L'Associé Unique, en sa qualité de liquidateur, déclare que:

(i) la Société n'exerce plus aucune activité,

(ii) tous droits, titres, intérêts et obligations se rapportant aux actifs existants de la Société, tels que décrits dans l'Annexe A, sont alloués, transférés et transmis à l'Associé Unique, qui reconnaît et consent à cette allocation;

l'Associé Unique s'engage à s'assurer, en sa qualité de liquidateur, que toutes les formalités requises pour la mise en oeuvre du transfert de toutes liquidités depuis le compte bancaire de la Société soient dûment accomplies;

(iii) tous droits, titres, intérêts et obligations se rapportant au passif existant de la Société, tel que décrit dans l'Annexe A sont repris, transférés et transmis à l'Associé Unique qui reconnaît et consent à cette allocation; toutes les dettes en relation avec la clôture de la liquidation sont dûment réglées et l'Associé Unique s'engage irrévocablement à reprendre et à régler toute dette inconnue et impayée relative à la liquidation de la Société;

(iv) l'Associé Unique prendra toute mesure nécessaire pour transférer les fonds qui se trouvent sur le compte bancaire de la Société, pour clôturer ledit compte et accomplir toute formalité nécessaire au transfert de toutes les dettes de la Société, tous pouvoirs lui ayant été donnés à cet effet.

- L'Associé Unique déclare la liquidation de la Société clôturée.

- Les livres et documents de la Société seront conservés pendant la durée légale de 5 (cinq) ans en Luxembourg au siège social de la Société, 5 rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Le registre des parts sociales de la Société a été annulé.

- L'Associé Unique de la Société décide également d'accorder tous pouvoirs à tout employé ou membre de Noble & Scheidecker et Alter Domus, avec plein pouvoir de subdélégation, afin de:

(i) procéder aux dépôts et aux publications requises par l'article 151 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales telle que modifiée; et

(ii) établir ou signer tout document ou notification en rapport avec les dépôts et publications mentionnées ci-dessus et plus généralement de faire, réaliser et exécuter toute action ou document nécessaire ou simplement utile aux fins de la clôture de la liquidation de la Société.

Estimation des frais

Les coûts, frais, taxes et charges, sous quelque forme que ce soit, supportés par la Société ou devant être payés par elle en rapport avec cet acte, ont été estimés à mille deux cents euros (€ 1.200,-).

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande de la partie comparante, le présent acte de société est rédigé en anglais, suivi d'une version française; sur demande de la même partie comparante et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fera foi.

Dont acte fait et passé à Esch/Alzette, à la date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte a été donnée à la mandataire de la partie comparante es qualité, celle-ci a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: Conde, Kessler.

Enregistré à Esch/Alzette Actes Civils, le 20 mai 2011. Relation: EAC/2011/6719. Reçu soixante-quinze euros (75,- €).

Le Receveur (signé): Santioni A.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011081472/166.

(110090795) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juin 2011.

Deka International S.A., Société Anonyme.

BERICHTIGUNG zum bereits hinterlegten Sonderreglement des Fonds Deka-PremiumGarant 6/2014:

Nom de la société de gestion: Deka International S.A.

Siège social: 5, rue des Labours, 1912 Luxembourg

N° du Registre de Commerce: B28 599

Deposé le: 24/06/2011

L110098003.04

Référence de publication: 2011091390/11.

(110103251) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2011.

Datatec International S.A., Société Anonyme Soparfi.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3A, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 59.994.

Les comptes annuels au 31/12/2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2011091393/9.

(110102708) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2011.

Delfin Invest S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.
R.C.S. Luxembourg B 40.546.

Par décision du Conseil d'Administration du 06 mai 2011, Madame Marie BOURLOND, 42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg a été cooptée au Conseil d'Administration en remplacement de Monsieur Jean BODONI démissionnaire. Son mandat s'achèvera avec ceux des autres Administrateurs à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'an 2015.

Luxembourg, le 27 JUIN 2011.

Pour: DELFIN INVEST S.A.

Société anonyme

Experta Luxembourg

Société anonyme

Cindy Szabo / Mireille Wagner

Référence de publication: 2011091394/16.

(110102804) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2011.

Districtal S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1449 Luxembourg, 4, rue de l'Eau.
R.C.S. Luxembourg B 23.913.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour Districtal S.A.

Signature

Référence de publication: 2011091396/11.

(110103197) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2011.

DUVAL INVESTMENTS S.A., société de gestion de patrimoine familial, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.
R.C.S. Luxembourg B 39.014.

Par décision du Conseil d'Administration du 06 mai 2011, Madame Marie BOURLOND, 42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg a été cooptée au Conseil d'Administration en remplacement de Monsieur Jean BODONI démissionnaire. Son mandat s'achèvera avec ceux des autres Administrateurs à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'an 2016.

Luxembourg, le 27 JUIN 2011.

Pour: DUVAL INVESTMENTS S.A., société de gestion de patrimoine familial

Société anonyme

Experta Luxembourg

Société anonyme

Cindy Szabo / Mireille Wagner

Référence de publication: 2011091397/17.

(110102798) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2011.

Edmond de Rothschild Euroopportunities II S.C.A., SICAR, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.
R.C.S. Luxembourg B 154.205.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juin 2011.

Référence de publication: 2011091398/11.

(110102503) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2011.

Edmond de Rothschild Euroopportunities S.C.A., SICAR, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.
R.C.S. Luxembourg B 117.202.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. Luxembourg, le 28 juin 2011.
Référence de publication: 2011091399/11.
(110102498) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2011.

Dialna S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial, (anc. Dialna S.A.).

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 54.213.

Statuts coordonnés, suite à l'assemblée générale extraordinaire, reçue par Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette, en date du 30 décembre 2010, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg. Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations. Esch/Alzette, le 31 janvier 2011.
Francis KESSELER
NOTAIRE
Référence de publication: 2011091395/14.
(110102471) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2011.

EIE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.
R.C.S. Luxembourg B 55.344.

Par décision du Conseil d'Administration du 06 mai 2011, Madame Marie BOURLOND, 42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg a été cooptée au Conseil d'Administration en remplacement de Monsieur Jean BODONI démissionnaire. Son mandat s'achèvera avec ceux des autres Administrateurs à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'an 2012. Luxembourg, le 27 JUIN 2011.
Pour: EIE S.A.
Société anonyme
Experta Luxembourg
Société anonyme
Cindy Szabo / Mireille Wagner
Référence de publication: 2011091401/16.
(110102787) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2011.

Global Energy Solar Investments S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2440 Luxembourg, 63, rue de Rollinggrund.
R.C.S. Luxembourg B 161.674.

STATUTES

In the year two thousand and eleven,
on the twenty-second day of June.
Before Us Maître Jean-Joseph WAGNER, notary residing in SANEM, Grand Duchy of Luxembourg,
there appeared:

1) "KKR Global Infrastructure Investors L.P.", a Cayman Islands exempted limited partnership with registered office at PO Box 309, Uglad House, Grand Cayman, KY1-1104, Cayman Islands and registered under number 43026 at the Cayman Islands Registrar for Exempt Limited Partnership, acting through its general partner KKR Associates Infrastructure L.P., acting in turn through its general partner KKR Infrastructure Limited;

2) “KKR European Infrastructure Investors L.P.”, a Scottish limited partnership with registered office at 50 Lothian Road, Festival Square, Edinburgh EH3 9WJ, registered under number 8364 with the Scottish Registrar of Limited Partnerships, acting through its general partner KKR European Infrastructure Limited;

3) “KKR Global Infrastructure Investors SBS L.P.”, a Cayman Islands exempted limited partnership with registered office at PO Box 309, Uglund House, Grand Cayman, KY1-1104, Cayman Islands, registered under number 44484 at the Cayman Islands Registrar for Exempt Limited Partnership, acting through its general partner KKR Associates Infrastructure SBS L.P., acting in turn through its general partner KKR Infrastructure SBS Limited;

all three (3) here represented by:

Mr Brendan D. KLAPP, employee, with professional address in Belvaux, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of three (3) proxies given to him in New York (USA), on 21 June 2011.

Said proxies shall be signed "ne varietur" by the proxy holder of the appearing party and the undersigned notary and shall be attached to the present deed to be filed at the same time.

Such proxy holder, acting in said capacity, has requested the undersigned notary to draw up the following articles of incorporation of a société à responsabilité limitée, which the prenamed parties declared to form:

Title I. - Denomination - Registered office - Object - Duration

Art. 1. Denomination. A limited liability company (société à responsabilité limitée) with the name “Global Energy Solar Investments S.à r.l.” (the “Company”) is hereby formed by the appearing party and all persons who will become shareholders thereafter. The Company will be governed by these articles of association and the relevant legislation.

Art. 2. Object. The object of the Company is the holding of participations, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies, or other business entities, the acquisition by purchase, subscription, or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange or otherwise of stock, bonds, debentures, notes and other securities of any kind, and the ownership, administration, development and management of its portfolio. The Company may also hold interests in partnerships and carry out its business through branches in Luxembourg or abroad.

The Company may borrow in any form and proceed by private placement to the issue of bonds and debentures.

In a general fashion it may grant assistance (by way of loans, advances, guarantees or securities or otherwise) to companies or other enterprises in which the Company has an interest or which forms part of the group of companies to which the Company belongs (including up stream or cross stream), take any controlling and supervisory measures and carry out any operation which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

Finally, the Company can perform all commercial, technical and financial or other operations, connected directly or indirectly in all areas in order to facilitate the accomplishment of its purpose.

Art. 3. Duration. The Company is established for an unlimited period.

Art. 4. Registered Office. The Company has its registered office in the City of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the articles of association.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by decision of the manager or as the case may be the board of managers.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

In the event that the manager, or as the case may be the board of managers, should determine that extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg company. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by the manager or as the case may be the board of managers.

Art. 5. Share capital. The issued share capital of the Company is set at twelve thousand five hundred Euro (12,500.- EUR) divided into one million two hundred fifty thousand (1,250,000) shares with a par value of one Euro cent (0.01 EUR) each. The capital of the Company may be increased or reduced by a resolution of the shareholders adopted in the manner required for amendment of these articles of association.

Any available share premium shall be distributable.

Art. 6. Transfer of Shares. Shares are freely transferable among shareholders. Except if otherwise provided by law, the share transfer to non-shareholders is subject to the consent of shareholders representing at least seventy five percent of the Company's capital.

Art. 7. Management of the Company. The Company is managed by a sole manager or a board of managers appointed as a collegiate body by the general meeting of shareholders. The sole manager or the members of the board of managers may but need not be shareholders. The managers are appointed and removed from office by a simple majority decision

of the general meeting of shareholders, which determines their powers and the term of their mandates. If no term is indicated the managers are appointed for an undetermined period. The managers may be re-elected but also their appointment may be revoked with or without cause (ad nutum) at any time.

The sole manager or the board of managers, as the case may be, is vested with the broadest powers to manage the business of the Company and to authorise and/or perform all acts of disposal and administration falling within the purposes of the Company. All powers not expressly reserved by the law or by the articles of incorporation to the general meeting shall be within the competence of the sole manager or the board of managers, as the case may be. Vis-à-vis third parties the sole manager or the board of managers as the case may be, has the most extensive powers to act on behalf of the Company in all circumstances and to do, authorise and approve all acts and operations relating to the Company not reserved by law or the articles of incorporation to the general meeting or as may be provided herein.

The board of managers may elect a chairman and one or more vice chairman.

Any manager may participate in any meeting of the board of managers by conference call or by other similar means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to hear one another and to communicate with one another. A meeting may also be held by conference call only. The participation in, or the holding of, a meeting by these means is equivalent to a participation in person at such meeting or the holding of a meeting in person. Managers may be represented at meetings of the board of managers by another manager without limitation as to the number of proxies which a manager may accept and vote.

Meetings of the board of managers shall be called by the chairman of the board of managers or any one board member. Written notice of any meeting of the board of managers must be given to the managers 48 hours at least in advance of the date scheduled for the meeting, except in case of emergency, in which case the notice period may be shortened and the nature and the motives of the emergency shall be mentioned in the notice. This notice may be omitted in case of assent of each manager in writing, by cable, telegram, telex, email or facsimile, or any other similar means of communication. A special convening notice will not be required for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of managers.

The board of managers can deliberate or act validly only if at least a majority of the managers is present or represented. Decisions of the board of managers are validly taken by the approval of the majority of the members of the board of managers of the Company (including by way of representation).

The board of managers may also, unanimously, pass resolutions on one or several similar documents by circular means when expressing its approval in writing, by cable, facsimile, email or any other similar means of communication. The entirety will form the circular documents duly executed giving evidence of the resolution. Managers' resolutions, including circular resolutions, may be conclusively certified or an extract thereof may be issued under the signature of any one manager or as decided by the board of managers.

The minutes of any meeting of the board of managers shall be signed by any one manager or as may be resolved by the board of managers at the relevant meeting. Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by any one manager, or as may be resolved at the relevant meeting or a subsequent meeting.

The Company will be bound by the signature of the sole manager or in the case of a board of managers by the signature of any one manager, as the case may be, or by the joint or single signature of any person or persons to whom such signatory power shall have been delegated by the sole manager or the board of managers or in case of a board, by any one manager (including by way of representation).

Art. 8. Liability Managers. The manager(s) are not held personally liable for the indebtedness of the Company. As agents of the Company, they are responsible for the performance of their duties.

Subject to the exceptions and limitations listed below, every person who is, or has been, a manager or officer of the Company shall be indemnified by the Company to the fullest extent permitted by law against liability and against all expenses reasonably incurred or paid by him in connection with any claim, action, suit or proceeding which he becomes involved as a party or otherwise by virtue of his being or having been such manager or officer and against amounts paid or incurred by him in the settlement thereof. The words "claim", "action", "suit" or "proceeding" shall apply to all claims, actions, suits or proceedings (civil, criminal or otherwise including appeals) actual or threatened and the words "liability" and "expenses" shall include without limitation attorneys' fees, costs, judgements, amounts paid in settlement and other liabilities.

No indemnification shall be provided to any manager or officer: (i) Against any liability to the Company or its Shareholders by reason of wilful misfeasance, bad faith, gross negligence or reckless disregard of the duties involved in the conduct of his office; (ii) With respect to any matter as to which he shall have been finally adjudicated to have acted in bad faith and not in the interest of the Company; or (iii) In the event of a settlement, unless the settlement has been approved by a court of competent jurisdiction or by the board of managers.

The right of indemnification herein provided shall be severable, shall not affect any other rights to which any manager or officer may now or hereafter be entitled, shall continue as to a person who has ceased to be such manager or officer and shall inure to the benefit of the heirs, executors and administrators of such a person. Nothing contained herein shall

affect any rights to indemnification to which corporate personnel, including managers and officers, may be entitled by contract or otherwise under law.

Expenses in connection with the preparation and representation of a defence of any claim, action, suit or proceeding of the character described in this article shall be advanced by the Company prior to final disposition thereof upon receipt of any undertaking by or on behalf of the officer or manager, to repay such amount if it is ultimately determined that he is not entitled to indemnification under this article

Art. 9. Shareholder voting rights. Each shareholder may take part in collective decisions. He has a number of votes equal to the number of shares he owns and may validly act at any meeting of shareholders through a special proxy.

Art. 10. Shareholder Meetings. Decisions by shareholders are passed in such form and at such majority(ies) as prescribed by Luxembourg Company law in writing (to the extent permitted by law) or at meetings. Any regularly constituted meeting of shareholders of the Company or any valid written resolution (as the case may be) shall represent the entire body of shareholders of the Company.

Meetings shall be called by convening notice addressed by registered mail to shareholders to their address appearing in the register of shareholders held by the Company at least eight (8) days prior to the date of the meeting. If the entire share capital of the Company is represented at a meeting the meeting may be held without prior notice.

In the case of written resolutions, the text of such resolutions shall be sent to the shareholders at their addresses inscribed in the register of shareholders held by the Company. The resolutions shall become effective upon the approval of the majority as provided for by law for collective decisions (or subject to the satisfaction of the majority requirements, on the date set out therein). Unanimous written resolution may be passed at any time without prior notice.

Except as otherwise provided for by law, (i) decisions of the general meeting shall be validly adopted if approved by shareholders representing more than half of the corporate capital. If such majority is not reached at the first meeting or first written resolution, the shareholders shall be convened or consulted a second time, by registered letter, and decisions shall be adopted by a majority of the votes cast, regardless of the portion of capital represented. (ii) However, decisions concerning the amendment of the Articles of Incorporation are taken by (x) a majority of the shareholders (y) representing at least three quarters of the issued share capital and (iii) decisions to change of nationality of the Company are to be taken by Shareholders representing 100% of the issued share capital.

In case and for as long as the Company has more than 25 shareholders, an annual general meeting shall be held on first Tuesday of the month of June at 11.00 of each year. If such day is not a business day, the meeting shall be held on the immediately following business day.

Art. 11. Accounting Year. The accounting year begins on 1st January of each year and ends on the last day of the month of December of the same year.

Art. 12. Financial Statements. Every year as of the accounting year's end, the annual accounts are drawn up by the manager or as the case may be, the board of managers.

The financial statements are at the disposal of the shareholders at the registered office of the Company.

Art. 13. Distributions. Out of the net profit five percent (5%) shall be placed into a legal reserve account. This deduction ceases to be compulsory when such reserve amounts to ten percent (10%) of the issued share capital of the Company.

The shareholders may decide to pay interim dividends on the basis of statements of accounts prepared by the manager, or as the case may be the board of managers, showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits realised since the end of the last accounting year increased by profits carried forward and distributable reserves but decreased by losses carried forward and sums to be allocated to a reserve to be established by law.

The balance may be distributed to the shareholders upon decision of a general meeting of shareholders.

The share premium account may be distributed to the shareholders upon decision of a general meeting of shareholders. The general meeting of shareholders may decide to allocate any amount out of the share premium account to the legal reserve account.

Art. 14. Dissolution. In case the Company is dissolved, the liquidation will be carried out by one or several liquidators who may be but do not need to be shareholders and who are appointed by the general meeting of shareholders who will specify their powers and remunerations.

Art. 15. Sole Shareholder. If, and as long as one shareholder holds all the shares of the Company, the Company shall exist as a single shareholder company, pursuant to article 179 (2) of the law of 10th August, 1915 on commercial companies; in this case, articles 200-1 and 200-2, among others, of the same law are applicable.

Art. 16. Applicable law. For anything not dealt with in the present articles of association, the shareholders refer to the relevant legislation.

Subscription - Payment

The articles of association of the Company having thus been drawn up by the appearing parties, the appearing parties subscribed and entirely paid-up one million two hundred and fifty thousand (1,250,000) shares as follows:

Subscriber	number of shares
KKR Global Infrastructure Investors L.P.	750,000
KKR European Infrastructure Investors L.P.	250,000
KKR Global Infrastructure Investors SBS L.P.	250,000

The shares so subscribed are fully paid up in cash so that the amount of twelve thousand five hundred Euro (12,500.- EUR) is available to the Company. Evidence of the payment of the subscription price has been shown to the undersigned notary.

Transitory provisions

The first financial year will begin on the date of formation of the Company and will end on 31 December 2011.

Costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about nine hundred euro.

Resolutions of the shareholders

Immediately after the incorporation of the Company, the abovenamed shareholders took unanimously the following resolutions:

- 1) The number of managers is fixed at three (3).
- 2) Are appointed as managers for an unlimited period of time:
 - a. Mr Guido Lucio MITRANI, born in Buenos Aires (Argentina), on 12 April 1983, residing at Stirling Square, 7, Carlton Gardens, SW1J 5AD London (United Kingdom);
 - b. Mr Stefan LAMBERT, born in Trier (Germany) on 8 January 1964, with professional address at 63, rue de Rollingergrund, L-2440 Luxembourg;
 - c. Dr Wolfgang ZETTEL, born in Constance (Germany), on 15 November 1962 and with professional address at 63, rue de Rollingergrund, L-2440 Luxembourg.
- 3) The Company shall have its registered office at 63, rue de Rollingergrund, L-2440 Luxembourg.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the representative of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French translation. On request of the same appearing parties and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

WHEREOF the present notarial deed was drawn up in Belvaux, Grand Duchy of Luxembourg, in the offices of the undersigned notary, on the date mentioned at the beginning of this document.

The deed having been read to the proxy holder of the appearing parties, known to the notary by his surname, Christian name, civil status and residence, said person signed together with Us notary the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille onze, le vingt-deux juin.

Par-devant Nous Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à SANEM Grand-Duché de Luxembourg,

ont comparu:

- 1) «KKR Global Infrastructure Investors L.P.», une exempted limited partnership des Iles Caymans, ayant son siège social au PO Box 309, Uglad House, Grand Cayman, KY1-1104, Iles Caymans et inscrite sous le numéro 43026 auprès du Registrar for Exempt Limited Partnership des Iles Caymans, agissant par l'intermédiaire de son general partner KKR Associates Infrastructure L.P., agissant à son tour par l'intermédiaire de son general partner KKR Infrastructure Limited;
- 2) «KKR European Infrastructure Investors L.P.», une limited partnership de droit écossais, ayant son siège social au 50 Lothian Road, Festival Square, Edimbourg EH3 9WJ, inscrite sous le numéro 8364 auprès du Scottish Registrar of Limited Partnerships, agissant par l'intermédiaire de son general partner KKR European Infrastructure Limited;
- 3) «KKR Global Infrastructure Investors SBS L.P.» une exempted limited partnership des Iles Caymans, ayant son siège social au PO Box 309, Uglad House, Grand Cayman, KY1-1104, Iles Caymans et inscrite sous le numéro 44484 auprès du Registrar for Exempt Limited Partnership des Iles Caymans, agissant par l'intermédiaire de son general partner KKR Associates Infrastructure SBS L.P., agissant à son tour par l'intermédiaire de son general partner KKR Infrastructure SBS Limited;

toutes les trois (3) ici représentées par:

Monsieur Brendan D. KLAPP, employé privé, avec adresse professionnelle à Belvaux, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu de trois (3) procurations lui données à New York (USA), le 21 juin 2011.

Lesquelles procurations, après avoir été signées "ne varietur" par le mandataire de la partie comparante et le notaire soussigné, resteront annexées au présent acte pour être enregistrées avec celui-ci.

Lequel mandataire, agissant ès-dites qualités, a requis le notaire soussigné de dresser ainsi qu'il suit les statuts d'une société à responsabilité limitée que les parties prémentionnées ont déclaré constituer:

Titre 1^{er} . - Objet - Dénomination - Siège social - Durée

Art. 1^{er}. Dénomination. Il est formé par les parties comparantes et toutes personnes qui deviendront par la suite associés, une société à responsabilité limitée sous la dénomination de «Global Energy Solar Investments S.à r.l.» (la «Société»). La Société sera régie par les présents statuts et les dispositions légales afférentes.

Art. 2. Objet. L'objet de la Société est de détenir des participations, sous quelque forme que ce soit, dans des sociétés luxembourgeoises et étrangères ou dans toute autre entreprise, l'acquisition par l'achat, la souscription, ou par tout autre moyen, de même que le transfert par la vente, l'échange ou autrement d'actions, d'obligations, de certificats de créance, notes et autres valeurs mobilières de toute espèce, et la détention, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille. La Société peut également détenir des intérêts dans des sociétés de personnes et exercer son activité par l'intermédiaire de succursales luxembourgeoises ou étrangères.

La Société peut emprunter sous toute forme et procéder par voie de placement privé à l'émission d'obligations et de certificats de créance.

D'une manière générale elle peut prêter assistance (par des prêts, avances, garanties, valeurs mobilières ou autrement) à toute société ou entreprise dans laquelle la Société a un intérêt ou qui fait partie du groupe de sociétés auquel appartient la Société (y compris vers le haut et sur le coté), prendre toute mesure de contrôle et de surveillance et effectuer toute opération qu'elle juge utile dans l'accomplissement et le développement de ses objets.

Finalement, la Société peut effectuer toute opération commerciale, technique et financière ou autre, liée directement ou indirectement, dans tous les domaines, afin de faciliter la réalisation de son objet.

Art. 3. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. Siège Social. Le siège social de la Société est établi dans la Ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré en toute autre localité du Grand-Duché de Luxembourg en vertu d'une décision de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant dans les conditions prévues pour la modification des statuts.

L'adresse du siège social peut être transférée à l'intérieur de la municipalité par décision du gérant ou, le cas échéant, du conseil de gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales situés au Luxembourg et à l'étranger.

Au cas où le gérant, ou le cas échéant le conseil de gérance, estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger, ont eu lieu ou sont sur le point d'avoir lieu, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; de telles mesures temporaires n'auront aucun effet sur la nationalité de la Société qui, en dépit du transfert temporaire de son siège social, demeurera une société luxembourgeoise. Ces mesures temporaires seront prises et portées à la connaissance des tiers par le gérant ou le cas échéant le conseil de gérance.

Art. 5. Capital Social. Le capital social émis de la Société est fixé à douze mille cinq cents euros (12'500.-EUR) divisé en un million deux cent cinquante mille (1'250'000) parts sociales d'une valeur nominale d'un centime d'Euro (0,01 EUR) chacune. Le capital de la Société peut être augmenté ou réduit par une résolution des associés adoptés de la manière requise pour la modification des présents statuts.

Toute prime d'émission disponible est distribuable.

Art. 6. Transfert de parts sociales. Les parts sociales sont librement transférables entre associés. Sauf dispositions contraires de la loi, le transfert de parts sociales à des non associés est soumis à l'agrément donné par les associés représentant au moins soixante-quinze pourcent du capital de la Société.

Art. 7. Gérance de la Société. La Société est administrée par un gérant unique ou un conseil de gérance nommé en tant qu'organe collégial par l'assemblée générale des associés. Le gérant unique ou les membres du conseil de gérance peut/peuvent ou non être associé(s).

Les gérants sont nommés et révoqués par l'assemblée générale des associés, qui détermine leurs pouvoirs et la durée de leurs fonctions, et qui statue à la majorité simple. Si aucun terme n'est indiqué, les gérants sont nommés pour une période indéterminée. Les gérants sont rééligibles mais leur nomination est également révocable avec ou sans motifs (ad nutum) et à tout moment.

Le gérant unique ou le conseil de gérance, le cas échéant, a les pouvoirs les plus étendus pour gérer les affaires de la Société et pour autoriser et/ou exécuter tous actes de disposition et d'administration en relation avec les objets de la

Société. Tous les pouvoirs qui ne sont pas expressément réservés par la loi ou par les statuts à l'assemblée générale sont de la compétence du gérant unique ou du conseil de gérance, le cas échéant. Vis-à-vis des tiers le gérant unique ou le conseil de gérance le cas échéant, a les pouvoirs les plus étendus pour agir pour le compte de la Société en toutes circonstances et de faire, d'autoriser et d'approuver tous les actes et opérations relatives à la Société non réservés par la loi ou les statuts à l'assemblée générale ou tels qu'ils peuvent être prévus dans les statuts.

Le conseil de gérance peut élire un président et un ou plusieurs vice-président(s).

Tout gérant peut participer à une réunion du conseil de gérance par conférence téléphonique ou d'autres moyens de communication similaires permettant à toutes les personnes prenant part à cette réunion de s'entendre les uns les autres et de communiquer les uns avec les autres. Une réunion peut également être tenue uniquement sous forme de conférence téléphonique. La participation à ou la tenue d'une réunion par ces moyens équivaut à une présence en personne à une telle réunion ou à une réunion tenue en personne. Les gérants peuvent être représentés aux réunions du conseil de gérance par un autre gérant, sans limitation quant au nombre de procurations qu'un gérant peut accepter et voter.

Les réunions du conseil de gérance seront convoquées par le président du conseil de gérance ou un membre du conseil. Un avis écrit de toute réunion du conseil de gérance doit être donné aux gérants au moins quarante-huit (48) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas la durée de l'avis peut être raccourci et la nature et les motifs de cette urgence seront mentionnés dans l'avis de convocation. Il pourra être passé outre à cette convocation à la suite de l'assentiment de chaque gérant par écrit, par câble, télégramme, télex, e-mail ou télécopie ou tout autre moyen de communication similaire. Une convocation spéciale ne sera pas requise pour une réunion du conseil se tenant à une heure et un endroit déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil de gérance.

Le conseil de gérance peut délibérer ou agir valablement seulement si au moins une majorité des gérants et présente ou représentée. Les décisions du conseil de gérance sont valablement prises avec l'accord de la majorité des membres du conseil de gérance de la Société (y compris par voie de représentation).

Le conseil de gérance peut, à l'unanimité, prendre des résolutions sur un ou plusieurs documents similaires par voie circulaire en exprimant son approbation par écrit, par câble, télécopie, courriel ou tout autre moyen de communication similaire. L'ensemble constituera les documents circulaires dûment exécutés faisant foi de la résolution intervenue. Les résolutions des gérants, y compris celles prises par voie circulaire, seront certifiées comme faisant foi et un extrait pourra être émis sous la signature d'un gérant ou tel qu'il est décidé par le conseil de gérance.

Les procès-verbaux de toute réunion du conseil de gérance seront signés par un gérant ou tel qu'il peut en être décidé par le conseil de gérance lors de la réunion. Les copies ou extraits de tels procès-verbaux destinés à servir en justice ou ailleurs seront signés par un gérant, ou tel qu'il peut en être décidé lors de la réunion ou lors d'une réunion ultérieure.

La Société sera engagée par la signature du gérant unique, ou dans le cas d'un conseil de gérance, par la signature d'un gérant, le cas échéant, ou par la signature unique ou conjointe de toute(s) personne(s) à qui de tels pouvoirs de signature auront été délégués par le gérant unique ou le conseil de gérance ou en cas de conseil, par un gérant (y compris par voie de représentation).

Art. 8. Responsabilité des gérants. Les gérants ne sont pas personnellement responsables des dettes de la Société. En tant que représentants de la Société, ils sont responsables de l'exécution de leurs obligations.

Sous réserve des exceptions et limitations énumérées ci-dessous, toute personne qui est, ou qui a été gérant, dirigeant ou responsable représentant de la Société, sera, dans la mesure la plus large permise par la loi, indemnisée par la Société pour toute responsabilité encourue et toutes dépenses raisonnables contractées ou payées par elle en rapport avec toute demande, action, plainte ou procédure dans laquelle elle est impliquée à raison de son mandat présent ou passé de gérant, dirigeant ou responsable représentant et pour les sommes payées ou contractées par elle dans le cadre de leur règlement. Les mots «demande», «action», «plainte» ou «procédure» s'appliqueront à toutes les demandes, actions, plaintes ou procédures (civiles ou criminelles, y compris le cas échéant toute procédure d'appel) actuelles ou prévisibles et les mots «responsabilité» et «dépenses» devront comprendre, sans limitation, les honoraires d'avocats, frais, jugements et montants payés en règlement et autres responsabilités.

Aucune indemnité ne sera versée à tout gérant, dirigeant ou responsable représentant: (i) En cas de mise en cause de sa responsabilité vis-à-vis de la Société ou de ses associés en raison d'un abus de pouvoir, de mauvaise foi, de négligence grave ou d'imprudence dans l'accomplissement des devoirs découlant de la conduite de sa fonction; (ii) Pour toute affaire dans laquelle il serait finalement condamné pour avoir agi de mauvaise foi et non dans l'intérêt de la Société; ou (iii) Dans le cas d'un compromis ou d'une transaction, à moins que le compromis ou la transaction en question n'ait été approuvé par une juridiction compétente ou par le conseil de gérance.

Le droit à indemnisation prévu par les présentes, n'affectera aucun autre droit dont un gérant, dirigeant ou représentant peut bénéficier actuellement ou ultérieurement, il subsistera à l'égard de toute personne ayant cessé d'être gérant, dirigeant ou représentant et bénéficiera aux héritiers, exécuteurs testamentaires et administrateurs de telle personne. Les dispositions du présent article n'affecteront aucun droit à indemnisation dont pourrait bénéficier le personnel de la Société, y compris les gérants, dirigeants ou représentants en vertu d'un contrat ou autrement en vertu de la loi.

Les dépenses en rapport avec la préparation et la représentation d'une défense à l'encontre de toute demande, action, plainte ou procédure de nature telle que décrite dans le présent article, seront avancées par la Société avant toute décision sur la question de savoir qui supportera ces dépenses, moyennant l'engagement par ou pour le compte du représentant

ou du dirigeant de rembourser ce montant s'il est finalement déterminé qu'il n'a pas droit à une indemnisation conformément au présent article.

Art. 9. Droits de vote des associés. Chaque associé peut participer aux décisions collectives. Il a un nombre de voix égal au nombre de parts sociales qu'il possède et peut se faire valablement représenter à toute assemblée des associés par un mandataire spécial.

Art. 10. Assemblées Générales. Les décisions des associés sont prises dans les formes et aux majorités prévues par la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales, par écrit (dans la mesure où c'est permis par la loi) ou lors d'assemblées. Toute assemblée des associés de la Société régulièrement constituée ou toute résolution circulaire valable (le cas échéant) représente l'entière des associés de la Société.

Les assemblées sont convoquées par une convocation adressée par lettre recommandée aux associés à l'adresse contenue dans le registre des associés tenu par la Société au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée. Si l'entière du capital social de la Société est représentée à une assemblée, l'assemblée peut être tenue sans convocation préalable.

Dans le cas de résolutions circulaires, le texte de ces résolutions doit être envoyé aux associés à leur adresse inscrite dans le registre des associés tenu par la Société. Les résolutions prennent effet à partir de l'approbation par la majorité comme prévu par la loi concernant les décisions collectives (ou sujet à la satisfaction de la majorité, à la date y précisée). Des résolutions unanimes peuvent être passées à tout moment sans convocation préalable.

A moins que ce soit prévu autrement par la loi, (i) les décisions de l'assemblée générale seront valablement adoptées si elles sont approuvées par les associés représentant plus de la moitié du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première assemblée ou lors de la première résolution écrite, les associés seront convoqués ou consultés une deuxième fois, par lettre recommandée, et les décisions seront adoptées à la majorité des voix des votants, sans considérer la portion du capital représentée. (ii) Cependant, des décisions concernant des modifications des Statuts seront prises par (x) une majorité des associés (y) représentant au moins trois-quarts du capital social émis et (iii) les décisions concernant le changement de nationalité de la Société doivent être prises par les Associés représentant 100% du capital social émis.

A partir du moment et aussi longtemps que la Société compte plus de 25 associés l'assemblée générale annuelle sera tenue le premier mardi du mois de juin de chaque année à 11:00 heures. Si ce jour n'est pas un jour ouvrable, l'assemblée sera tenue le jour ouvrable suivant.

Art. 11. Année Sociale. L'année sociale commence le 1^{er} janvier de chaque année et se termine le dernier jour du mois de décembre de la même année.

Art. 12. Comptes annuels. Chaque année le gérant, ou le cas échéant le conseil de gérance établit les comptes annuels.

Les comptes annuels sont disponibles au siège social pour tout associé de la Société.

Art. 13. Distributions. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution d'une réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque cette réserve atteint dix pour cent (10%) du capital social émis de la Société.

Les associés peuvent décider de payer des acomptes sur dividendes sur base d'un état comptable préparé par le gérant ou le cas échéant par le conseil de gérance, duquel il ressort que des fonds suffisants sont disponibles pour distribution, étant entendu que les fonds à distribuer ne peuvent pas excéder le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice comptable augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables mais diminué des pertes reportées et des sommes à allouer à une réserve constituée en vertu de la loi.

Le solde peut être distribué aux associés par décision de l'assemblée générale des associés.

Le compte de prime d'émission peut être distribué aux associés par une décision de l'assemblée générale des associés. L'assemblée générale des associés peut décider d'allouer tout montant du compte prime d'émission à la réserve légale.

Art. 14. Dissolution. Au cas où la Société est dissoute, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par l'assemblée générale des associés qui fixera leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

Art. 15. Associé Unique. Lorsque, et aussi longtemps qu'un associé réunit toutes les parts sociales de la Société entre ses seules mains, la société est une société unipersonnelle au sens de l'article 179 (2) de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales; dans ce cas, les articles 200-1 et 200-2, entre autres, de la même loi sont applicables.

Art. 16. Loi Applicable. Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés se réfèrent aux dispositions légales en vigueur.

Souscription - Libération

Les statuts de la Société ayant été ainsi établis par les parties comparantes, celles-ci ont souscrit et intégralement libéré les un million deux cent cinquante mille (1.250.000) parts sociales comme suit:

Souscripteur	Nombre de parts sociales
KKR Global Infrastructure Investors L.P.	750.000
KKR European Infrastructure Investors L.P.	250.000
KKR Global Infrastructure Investors SBS L.P.	250.000

Les parts sociales ainsi souscrites sont entièrement libérées par paiement en numéraire de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (12'500.-EUR) est à la disposition de la Société. Preuve du paiement du prix de souscription a été donnée au notaire instrumentant.

Disposition transitoire

Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la Société et se termine le 31 décembre 2011.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société, ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, s'élève approximativement à mille euros.

Résolutions des associés

Après que les statuts aient été rédigés, les associés prénommés ont immédiatement pris, à l'unanimité, les résolutions suivantes:

1) Le nombre de gérants est fixé à trois (3).

2) Sont nommés gérants pour une période indéterminée:

a. Monsieur Guido Lucio MITRANI, né à Buenos Aires (Argentine), le 12 avril 1983, demeurant à Stirling Square, 7, Carlton Gardens, SW1J 5AD London (Royaume-Uni);

b. Monsieur Stefan LAMBERT, né à Trêves (Allemagne), le 8 janvier 1964, avec adresse professionnelle au 63, rue de Rollingergrund, L-2440 Luxembourg;

c. Dr. Wolfgang ZETTEL, né à Constance (Allemagne), le 15 novembre 1962, avec adresse professionnelle au 63, rue de Rollingergrund, L-2440 Luxembourg.

3) Le siège social de la société est établi au 63, rue de Rollingergrund, L-2440 Luxembourg.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, déclare que sur la demande du mandataire des parties comparantes, le présent acte de société est rédigé en langue anglaise suivi d'une traduction française. A la demande du même mandataire il est spécifié qu'en cas de divergences entre la version anglaise et la version française, le texte anglais fera foi.

DONT ACTE, fait et passé à Belvaux, Grand-Duché de Luxembourg, en l'étude du notaire soussigné, date qu'en tête des présentes.

Lecture faite au mandataire des parties comparantes, connu du notaire instrumentant par ses nom, prénom, état et demeure, ledit mandataire a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: B. D. KLAPP, J.-J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 24 juin 2011. Relation: EAC/2011/8238. Reçu soixante-quinze Euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

Référence de publication: 2011088286/441.

(110099391) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 28 juin 2011.

E.M.E. S.A., Electro Mechanical Enterprise S.A., Société Anonyme Unipersonnelle.

Siège social: L-2157 Luxembourg, 7, rue 1900.

R.C.S. Luxembourg B 76.255.

Le bilan au 31/12/2010 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22/06/2011.

Signature.

Référence de publication: 2011091402/10.

(110102609) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2011.

Eugénie S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 93.746.

Les comptes annuels au 31 DECEMBRE 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011091403/10.

(110103093) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2011.

Eurostar Diamonds International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 9B, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 48.916.

Les comptes annuels au 31 DECEMBRE 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011091404/10.

(110103084) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2011.

First Data International Luxembourg V S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Capital social: USD 93.594,00.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2-8, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 146.605.

Suite à la fusion absorption de PayCan Holdings Inc. par First Data International Incorporated, les quatre-vingt-treize mille cinq cent quatre-vingt-quatorze (93.594) parts sociales de FIRST DATA INTERNATIONAL LUXEMBOURG V S.à r.l. de un US Dollars (1 USD) chacune ont été transférées à la date du 31 mai 2011 à First Data International Incorporated, une société de l'Etat du Delaware avec siège social au 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware, Etats-Unis.

Luxembourg, le 28 juin 2011.

Frédéric LEMOINE

Mandataire

Référence de publication: 2011091405/16.

(110102823) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2011.

Fortan European Investments S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.

R.C.S. Luxembourg B 122.360.

Par décision du Conseil d'Administration du 06 mai 2011, Madame Marie BOURLOND, 42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg a été coopté au Conseil d'Administration en remplacement de Monsieur Jean BODONI démissionnaire.

Son mandat s'achèvera avec ceux des autres Administrateurs à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'an 2012.

Luxembourg, le 27 JUIN 2011.

Pour: Fortan European Investments S.A.

Société anonyme

Experta Luxembourg

Société anonyme

Cindy Szabo / Mireille Wagner

Référence de publication: 2011091406/16.

(110102776) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2011.

**Finacap S.A., Société Anonyme Soparfi,
(anc. Finacap Holding S.A.).**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.
R.C.S. Luxembourg B 9.516.

Statuts coordonnés, suite à l'assemblée générale extraordinaire, reçue par Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette, en date du 31 décembre 2010, déposés au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 31 janvier 2011.

Francis KESSELER
NOTAIRE

Référence de publication: 2011091407/14.

(110102422) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2011.

**Financial Solutions Holding S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial,
(anc. Financial Solutions Holding S.A.).**

Siège social: L-1411 Luxembourg, 2, rue des Dahlias.
R.C.S. Luxembourg B 98.263.

Statuts coordonnés, suite à l'assemblée générale extraordinaire, reçue par Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette, en date du 29 décembre 2010, déposés au registre de commerce et des sociétés à Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 31 janvier 2011.

Francis KESSELER
NOTAIRE

Référence de publication: 2011091408/14.

(110102428) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2011.

FINDEV S.A., société de gestion de patrimoine familial, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial.

Siège social: L-2661 Luxembourg, 42, rue de la Vallée.
R.C.S. Luxembourg B 37.806.

Par décision du Conseil d'Administration du 06 mai 2011, Madame Marie BOURLOND, 42, rue de la Vallée, L-2661 Luxembourg à été cooptée au Conseil d'Administration en remplacement de Monsieur Jean BODONI démissionnaire.
Son mandat s'achèvera avec ceux des autres Administrateurs à l'issue de l'assemblée générale annuelle de l'an 2015.

Luxembourg, le 27 JUIN 32011.

Pour: FINDEV S.A., société de gestion de patrimoine familial

Société anonyme

Experta Luxembourg

Société anonyme

Cindy Szabo / Mireille Wagner

Référence de publication: 2011091409/17.

(110102781) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2011.

**Fiparic S.A., SPF, Société Anonyme - Société de Gestion de Patrimoine Familial,
(anc. Fiparic).**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.
R.C.S. Luxembourg B 45.343.

Statuts coordonnés, suite à l'assemblée générale extraordinaire, reçue par Maître Francis KESSELER, notaire de résidence à Esch/Alzette, en date du 29 décembre 2010, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Esch/Alzette, le 31 janvier 2011.

Francis KESSELER
NOTAIRE

Référence de publication: 2011091410/14.

(110102467) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2011.

Full S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R.C.S. Luxembourg B 149.472.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011091411/10.

(110102512) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2011.

Full S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.
R.C.S. Luxembourg B 149.472.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2011091412/10.

(110102514) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 1^{er} juillet 2011.

UCF Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.
R.C.S. Luxembourg B 104.378.

Extrait des décisions prises par l'assemblée générale des actionnaires tenue en date du 28 juin 2011

1. M. Christian B. TEIG a démissionné de son mandat de gérant majoritaire.
2. M. Michael Peter SCHMITZ, administrateur de sociétés, né le 19 juillet 1957 à Düsseldorf (Allemagne), demeurant à 54, Udostrasse, D-56154 Boppard Udenhausen (Allemagne), a été nommé comme gérant majoritaire jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2011.

Luxembourg, le 1.7.2011.

Pour extrait sincère et conforme
Pour UCF Holding S.à r.l.
Intertrust (Luxembourg) S.A.

Référence de publication: 2011092085/16.

(110104303) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2011.

Forum European Realty Income S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 125.000,00.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 13-15, avenue de la Liberté.
R.C.S. Luxembourg B 96.530.

Les comptes annuels au 31 décembre 2010 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juin 2011.

Stijn Curfs
Mandataire

Référence de publication: 2011092269/13.

(110103444) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 4 juillet 2011.
